La Voix Acadienne

Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

SUMMERSIDE (Î.-P.-É.) 28e ANNÉE LE MERCREDI 1ER DÉCEMBRE 2004 70 CENTS (INCLUS TPS)

ACADIE 400
www.acadie400.ca

Dyane Adam à l'écoute de la communauté francophone de l'Î.-P.-É.

Par François DULONG

La commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, était au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, le jeudi 25 novembre, afin de rencontrer les intervenants de diverses organisations francophones.

Parmi les intervenants présents lors de cette rencontre, il y a avait Karen Smith, présidente de la Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette dernière a soulevé, entre autres, le sujet des lacunes dans les infrastructures des centres scolaires-communautaires, en demandant l'appui de la commissaire sur ce dossier. «Nous avons besoin d'un appui financier plus substantiel de Patrimoine canadien, par l'entremise de l'Entente Canada-communauté, afin d'assurer le plein épanouissement de nos centres scolaires-communautaires et le développement de nos communautés de langues officielles». De plus, dans le dossier de la petite enfance, la Fédération des parents croit qu'il importe de commencer l'éducation des enfants à un très jeune âge, pour ne pas les perdre sous le rouleau compresseur de l'assimilation. Il est donc primordial, selon Karen Smith, que «les centres de la petite enfance en milieu minoritaire francophone aient accès à ce financement de çonque nos programmes soient comparables à ceux offerts à la communauté anglophone tout en considérant les spécificités des communautés de langues officielles».

De gauche à droite, dans la rangée arrière, il y a Karen Smith, présidente de la Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard, le directeur de l'instruction à la Commission scolaire de langue française, Zaïn Esseghaïer, Colette Arsenault, directrice de l'Association des femmes acadiennes et francophones à l'Île-du-Prince-Édouard, Lizanne Thorne, directrice de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, Marcia Enman, du journal La Voix acadienne et Chantale Breton, gestionnaire aux affaires publiques du Commissariat aux langues officielles. En avant, de gauche à droite, il y a la représentante de la commissaire en Atlantique, Jeanne Renault, la Commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, ainsi que le président de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, le père Eddie Cormier. Présente à la rencontre, mais absente sur la photo, Élise Arsenault, coordonnatrice du Centre de santé communautaire Évangéline.

Avec d'autres intervenants en éducation, le directeur de l'instruction à la Commission scolaire de langue française, Zaïn Esseghaïer, a fait valoir à la commissaire les difficultés rencontrées dans l'établissement des écoles françaises. «Si à chaque fois que l'on veut une école, il faut se battre en cour, on risque de perdre des jeunes avec le temps, par l'assimilation». En ce qui a trait au secteur de la santé, c'est Élise Arsenault, coordonnatrice du Centre de santé communautaire Évangéline, qui était présente à la rencontre. Cette dernière s'inquiète de la façon que l'on distribue les services dans le domaine de la santé. En principe, il importe, selon elle, d'avoir des services comparables dans le domaine de la santé, dans les deux langues officielles, mais en pratique ce n'est pas toujours le cas. Colette Arsenault, directrice de l'Association des femmes acadiennes et francophones à l'Île-du-Prince-Édouard, a, pour sa part, présenté la situation des femmes francophones qui n'ont souvent pas de ressources d'aide en français et Lizanne Thorne, directrice de la Société Saint-Thomas-d'Aquin ainsi que le président de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, le père Eddie Cormier, ont profité de l'occasion pour présenter le Projet Vision et ses priorités.

La Voix acadienne, représentée par Marcia Enman lors de cette rencontre, avait trois dossiers à discuter avec la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam. Marcia Enman a d'abord signifié son profond désaccord face aux récentes déclarations d'Air Canada, publiées dans le Globe and Mail du 19 novembre dernier. Dans cet article, on pouvait lire que la compagnie aérienne désirait se départir de ses obligations face aux deux langues officielles. À ce sujet, Dyane Adam a assuré la directrice de La Voix acadienne «que le ministre des Transports, Jean Lapierre, était en train de regarder de près le dossier».

En ce qui concerne le dossier des commandites, après le scandale, les réseaux médiatiques de l'APF (Association de la presse francophone) ainsi que l'ARC (l'Association des radios communautaires) ont rencontré Travaux publics ainsi que les services gouvernementaux pour que le gouvernement s'engage à leurs obligations relatives aux langues officielles. «Présentement, c'est toute la communauté qui souffre puisque celle-ci n'est aucunement informée des services offerts par le gouvernement», a souligné Marcia Enman, qui a tenu a rappeler «que ce n'est pas la communauté qui a commis l'erreur, mais c'est bien elle qui en est la victime». De plus, selon elle, «il y a dix recommandations qui ont été établies par le ministère des Travaux publics et on attend toujours les suivis». Mme Adam a assuré qu'il y aura un suivi de fait à ce sujet.

Marcia a également fait référence aux représentants élus au fédéral. Elle trouve que ces derniers «ne donnent pas l'exemple quand il s'agit de l'égalité au niveau des langues». «Lorsque le gouvernement communique un message d'intérêt public dans la langue anglaise seulement, je trouve que cela montre vraiment un manque de leadership au sein de nos élus», a-t-elle fait valoir à la commissaire aux langues officielles, tout en ajoutant que «si eux ne sont pas convaincus de la pertinence d'informer le public dans les deux langues, comment les fonctionnaires qui travaillent pour eux le seront davantage?».

Avec tout cela, Dyane Adam va pouvoir monter un bon dossier pour son prochain rapport. «Toute cette information va d'abord servir à nourrir nos interventions et notre compréhension de la situation», a affirmé cette dernière, en ajoutant vouloir saisir «comment la dualité linguistique se vit sur le terrain et comment nos communautés se sentent appuyées ou non par nos institutions fédérales». Elle avoue avoir remarqué ici une bonne solidarité parmi les membres de la communauté et «qu'il y avait vraiment une vision commune, qui est partagée». Interrogée à savoir ce qui est, selon elle, le besoin le plus pressant au niveau de la langue à l'Île-du-Prince-Édouard, Dyane Adam a affirmé que, pour elle, «la question de l'éducation» était «la plus imminente». Le plus important, a conclu la commissaire aux langues officielles, «c'est d'être hautement vigilant» et faire en sorte que la communauté «continue à s'affirmer, en refusant tout recul».★

Le RCÉ reverra sa structure et précisera son mandat dans la prochaine année

Par Jacinthe LAFOREST

Le Regroupement des communautés Évangéline a tenu sa réunion annuelle le mardi 23 novembre à Abram-Village. Comme c'était la deuxième tentative, les personnes présentes constituaient le quorum.

L'un des principaux points à l'ordre du jour était une proposition de modification des statuts et règlements. On trouve que le conseil d'administration de 16 personnes est trop gros et qu'en plus, on a de la difficulté à avoir le quorum pour tenir les réunions du conseil, qui ont dû être annulées à plusieurs reprises durant la dernière année.

Le projet de modification soumis à l'AGA proposait de réduire à sept personnes la grosseur du conseil d'administration mais cette proposition a été rejetée. «Je n'ai pas vraiment de problèmes avec le projet, ce qui me dérange c'est le processus que vous avez suivi pour y arriver. Avez-vous fait une véritable évaluation de la situation? Avez-vous essayé de savoir pourquoi ces gens-là ne viennent pas aux réunions? Moi, comme membre du conseil, personne n'est venu me consulter», a affirmé Monic Gallant lors de la réunion.

Réjeanne Arsenault quant à elle s'interroge. «Avec sept personnes autour d'une table, on est un regroupement de quoi? Peut-on penser qu'on parle au nom de la région Évangéline?»

Pour Alcide Bernard, président de la communauté de Wellington et membre de l'exécutif du RCÉ, on n'aura pas le choix de changer la constitution. «Notre constitution dit qu'on a un conseil d'administration et un exécutif, mais nous ne sommes pas capables de nous réunir en conseil. Cela veut dire que nous ne fonctionnons pas selon notre constitution. Quelqu'un pourrait venir et dire que nos décisions ne sont pas légales. Mais je ne pense pas qu'on devrait arrêter le développement de la communauté parce que des associations ne font pas ce qu'elles devraient faire», a affirmé M. Bernard.

Les membres réunis ont adopté une proposition conforme à une des priorités établies dans le Plan Vision pour la région Évangéline. On fera donc dans la prochaine année une évaluation de la structure du Regroupement des communautés Évangéline afin d'augmenter la participation des résidants de la région, d'améliorer le fonctionnement et de préciser le mandat. ★

De gauche à droite, on voit Robert Gallant, Urbain Arsenault, Dick Arsenault, Jean-Guy Arsenault et Raymond Bernard qui étaient tous là à titre individuel.

Ententes Canada-communautés : La FCFA rectifie le tir

Par Étienne ALARY (APF)

La comparution de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada devant le comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, le 23 novembre dernier, a permis à l'organisme national de remettre les pendules à l'heure.

En effet, ce qui devait être une comparution pour parler du Plan d'action sur les langues officielles s'est plutôt transformée en échanges sur le renouvellement des Ententes Canada-communautés.

La FCFA voulait ainsi «rétablir les faits» à la suite de la comparution de la ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla. Cette dernière affirmait, une semaine plus tôt devant ce même comité, que l'enveloppe budgétaire de la prochaine année, pour l'ensemble des programmes, serait de 35 millions de dollars.

«Je pense que la ministre Frulla est partie sur des prémisses qui étaient fausses», a déclaré le vice-président de la FCFA, Jean-Guy Rioux. Il précise que cette annonce n'était pas une nouvelle en soi puisque ce montant est quasiment identique à celui qu'il y avait sur la table l'an passé : 24,4 millions pour les francophones en milieu minoritaire, 3 millions $ pour les anglophones du Québec et 7,3 millions $ dans le Fonds de développement stratégique.

M. Rioux dit espérer que Mme Frulla ira «au-delà des chiffres qu'elle a présentés ici (lors de sa comparution du 18 novembre) parce que les chiffres, qui sont là, sont exactement ce que nous avons actuellement», lance-t-il.

La FCFA du Canada souhaite aussi que la ministère du Patrimoine canadien en fasse plus que d'annoncer qu'elle utilisera les 19 millions de dollars prévus au Plan d'action pour l'appui au développement communautaire. «Ce n'est pas un nouvel investissement puisque ces sommes ont déjà été annoncées», indique Jean-Guy Rioux.

Qui plus est, cette enveloppe-là ne permet pas «de faire passer le financement pour le développement de nos communautés de 24,4 millions à un minimum de 42 millions $ par année (comme le demande la FCFA depuis quelques semaines déjà)», souligne M. Rioux.

Ce dernier ajoute que ce plan d'action ne peut pas et ne doit pas venir remplacer les programmes de Patrimoine canadien. «Il (le plan d'action) vient complémenter dans certains domaines (santé, justice, etc.), mais Patrimoine canadien a toujours son rôle d'appui aux communautés de langues officielles à jouer», lance-t-il.

Selon la FCFA, c'est à Patrimoine que revient le mandat de financer pour le développement des communautés. «Le ministère de la Santé ne financera pas l'implantation de nouvelles radios communautaires et Industrie Canada n'est pas intéressée à appuyer les services offerts par les centres communautaires francophones. Cela appartient à Patrimoine», énonce le vice-président de la FCFA.

18 millions $ de plus

Cette comparution de la FCFA aura permis au Parti conservateur de remettre en question l'augmentation demandée. «Le gouvernement Martin annonce une revue des dépenses (de chaque ministère et agence) et, en même temps, vous voudriez une augmentation. Comment justifier cette si grande augmentation quand les autres doivent couper dans leur budget», questionne le député conservateur Pierre Poilievre.

Pour Jean-Guy Rioux, le problème vient peut-être du fait que la communauté «n'en demande pas assez». Ce dernier indique que si la minorité linguistique demandait 100 millions au lieu de 18 millions d'augmentations, le fédéral traiterait de la question au Cabinet plutôt que d'envoyer la balle à un ministère.

Trop d'organismes?

La députée libérale Françoise Boivin s'est, pour sa part, demandé s'il n'y avait pas un trop grand nombre d'organismes francophones qui touche de près ou de loin aux ententes Canada-communautés À ce jour, il y en aurait plus ou moins 350 à l'échelle du pays.

Jean-Guy Rioux se montre évasif sur la question, mais avoue qu'il est faux de dire qu'il y en a trop. «C'est difficile de juger le nombre d'organismes et il est difficile de dire que cet organisme-ci ne fait pas bien son travail ou fait bien son travail», explique-t-il.

«Les organismes, il faut voir qu'est-ce qu'ils font. Il faut voir aussi qu'est-ce qu'ils vont chercher comme argent. Il y a des organismes qui vont juste chercher des projets, qui ne vont pas chercher du financement de base. Il faut mettre tout cela en perspective», précise M. Rioux. ★

En général & EN BREF

Journée mondiale contre le SIDA

Le 1er décembre de chaque année est la Journée mondiale contre le SIDA. Cette journée a été choisie pour sensibiliser la communauté internationale sur les ravages de cette terrible maladie. Des organismes comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) oeuvrent pour la multiplication des tests de dépistage du SIDA; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance lance, quant à lui, des programmes d'éducation et de prévention. Les droits des victimes du SIDA, comme le droit de travailler ou celui de se déplacer librement, retiennent l'attention des organismes des Nations Unies s'occupant des droits de l'homme. Aujourd'hui, plus de 41 millions de personnes sont séropositives.

Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage

Le 2 décembre est, elle aussi, une date spéciale car c'est la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage. Cette date rappelle la date de l'adoption par l'Assemblée générale de la Convention pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui de décembre 1949.

Journée internationale des personnes handicapées

En 1992, à la fin de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées (1983-1992), l'Assemblée générale a proclamé le 3 décembre Journée internationale des personnes handicapées. Au cours de cette décennie, des mesures avaient été prises pour sensibiliser davantage les populations et améliorer la situation des personnes handicapées, et leur permettre de bénéficier des mêmes chances que les personnes valides. Par la suite, l'Assemblée a demandé aux États membres de mettre l'accent sur la célébration de cette journée afin de renforcer l'intégration des personnes handicapées dans la société. ★

Le Grand théâtre de l'estime de soi chez les jeunes prend l'affiche partout, très près de chez vous

Par Jacinthe LAFOREST

L'Association des femmes acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard a procédé le mardi 23 novembre au lancement de sa vidéocassette ayant pour thème l'estime de soi chez les jeunes.

La vidéocassette, aussi disponible en format DVD, comporte cinq histoires mettant en vedette des élèves des écoles françaises de l'Île, principalement des écoles François-Buote et Évangéline.

Le tournage des cinq histoires par le cinéaste Denis Robert a eu lieu l'an dernier mais en fait, ce document est issu d'un projet que l'Association des femmes poursuit depuis le début de l'année 2002, où on a commencé à explorer les facettes de l'estime de soi chez les jeunes.

On se souvient que des sessions d'improvisation et des courtes pièces de théâtre avaient été produites et présentées dans les régions acadiennes de l'Île. Dans ce projet également, l'AFAF a produit des guides, les livres d'idées sur l'estime de soi et ces outils ont retenu l'attention de gens dans d'autres provinces.

Le Grand théâtre de l'estime de soi chez les jeunes pourrait éventuellement être projeté sur les écrans de toute la francophonie canadienne mais pour l'instant, l'AFAF prévoit une distribution à l'Île-du-Prince-Édouard, dans les écoles françaises et d'immersion, dans les centres de ressources pour la famille et tous les lieux où des parents, des éducateurs et des intervenants auprès des jeunes peuvent avoir accès pour se ressourcer.

Le Grand théâtre de l'estime de soi a été monté pour un public jeune et le concepteur Denis Robert s'est inspiré de l'émission RDI Junior, pour faire passer le message tout en retenant l'attention de son public. Denis Robert a tout filmé au Carrefour, devant un fond vert. «Cela me permettait d'ajouter derrière, les effets que je voulais. J'ai voulu donner au document un petit air de RDI Junior, et Marie-Élaine Cloutier nous aide à donner cette impression», dit le cinéaste.

En effet, Marie-Élaine Cloutier, animatrice à l'émission le Réveil à la radio de Radio-Canada, ajoute un brin d'humour et des sourires chaleureux entre les histoires. Ses interventions permettent de faire le lien et de se changer les idées entre les histoires qui sont passablement chargées en émotions.

Colette Arsenault, directrice générale de l'Association des femmes acadiennes et francophones, se dit très contente du document et elle planifie une projection à l'école Évangéline ainsi qu'à l'École française de Prince-Ouest.

Lors du lancement provincial à l'école François-Buote, on voit de gauche à droite, Annie Ladéroute (comédienne), Rebecca Parent (comédienne), Mathieu Hunt (comédien), Denis Robert (cinéaste), Colette Arsenault (directrice générale de l'AFAF), Anne-Marie Hunt (comédienne), Marielle Cuthbertson (comédienne et Adina Nault (comédienne).

La parole aux comédiens du Grand théâtre de l'estime de soi

(J.L.) Lors du lancement provincial à l'école François-Buote, il a été possible de parler à quelques-uns des comédiens ayant participé au projet. Annie Ladéroute joue le rôle de l'entraîneure de volley-ball pour laquelle gagner est tout ce qui compte. Elle insulte et écrase ses joueurs, du pire au meilleur. «C'était étrange de jouer ce rôle car j'entraîne une équipe de volley-ball pour vrai et ce n'est vraiment pas de cette façon que je procède.» La jeune femme explique que le talent d'athlète, tout comme les autres talents, est une chose fragile dont il faut prendre soin.

Mathieu Hunt joue le rôle de M. Gallant, le professeur de danse, sévère à l'endroit de la jeune Sarah, qu'il croit dénuée de talent, jusqu'à ce qu'il se rende compte qu'elle est vraiment très forte en dessin.

C'est Marielle Cuthbertson qui joue le rôle de Sarah. «Sarah elle est un peu comme moi. Je ne danse pas mais je suis bonne en dessin. Par exemple, c'est moi qui ai fait le dessin qu'on voit dans le film», dit la comédienne.

Rebecca Parent joue le rôle de Suzie, une nouvelle enseignante qui avait mal réagi lorsque la jeune Christine a fait pipi dans sa culotte et mis tout le monde en retard pour la sortie en groupe. Suzie (Rebecca Parent) se reprend alors et réalise qu'elle a mal agi. «Le message de cette histoire-là c'est qu'il faut porter attention à ses paroles et à la manière qu'on s'adresse aux enfants car on peut les affecter pour longtemps», dit Rebecca Parent.

Adina Nault joue le rôle de la sœur des deux jumelles qui se ressemblent mais qui sont aussi différentes l'une de l'autre qu'on peut l'imaginer. Dans son rôle, Adina est témoin de l'écart qui se crée entre ses deux sœurs, en raison des pressions constantes des parents et de l'entourage scolaire. «Je pense que le message de cette histoire c'est qu'on ne peut pas comparer des enfants entre eux, qu'ils soient frères et sœurs, jumelles ou amis», dit Adina Nault.

La dernière histoire de la vidéo est aussi la plus dramatique car elle raconte l'histoire d'un décès. Anne-Marie Hunt joue le rôle de la maîtresse d'école qu'on entrevoit dans l'histoire. «Cette histoire fait mal car on peut imaginer que cela peut arriver à quelqu'un qu'on connaît.»

Selon la comédienne, l'histoire met aussi en évidence l'importance de vivre chaque moment le mieux possible et que chaque personne de notre entourage mérite notre meilleur en tout temps. ★

Prince-Ouest veut une école neuve

(J.L.) Pas question pour la Commission scolaire de prendre une école existante pour la transformer en un centre scolaire-communautaire pour Prince-Ouest.

Gabriel Arsenault, directeur général de la Commission scolaire de langue française (CSLF), a réitéré la semaine dernière cette affirmation après que des articles parus dans un quotidien anglophone ont laissé entendre le contraire et ainsi causé bien de craintes.

Ce n'est un secret pour personne, indique M. Arsenault, la province est déficitaire et il y a un comité de travail au gouvernement qui étudie les infrastructures. «Il y a des écoles où les populations étudiantes ont diminué depuis un certain temps… ces écoles se sentent visées… et là je parle au niveau de la province. Et ce n'est pas un secret non plus que la population acadienne de Prince-Ouest a besoin d'installations permanentes. Certains ont cru que les deux choses étaient liées. Rien de tout cela n'est fondé», affirme encore une fois Gabriel Arsenault.

L'une de ces écoles qui se sent visée est l'école de Saint-Louis. Construite pour 400 élèves il y a environ 30 ans, elle ne compte plus que 150 élèves de la 1re à la 6e année. Elle est située à quelques kilomètres à peine de l'École française de Prince-Ouest, à DeBlois, qui est établie depuis l'an 2000 dans des roulottes.

Le directeur de cette école est Charles Murphy. Rejoint au téléphone la semaine dernière, il a indiqué à quel point il était désolé que les craintes des parents associés à son école aient tout de suite été transformées en une dispute entre anglophones et francophones.

«Nous ne craignons pas vraiment de perdre notre école à cause d'une école française, mais les parents craignent tout de même que notre école ferme ses portes», a indiqué M. Murphy. Les déclarations de la ministre de l'Éducation sur la question n'ont pas calmé toutes les inquiétudes. Mildred Dover a en effet réaffirmé que son ministère n'avait pas envisagé de faire une école française à Saint-Louis. «Mais elle n'a pas affirmé qu'elle ne fermerait jamais notre école, et c'est ce que les parents veulent entendre. Nous savons qu'il y aura des compressions. Parce que nous ne savons pas ce qu'elles seront, nous nous méfions de tout», dit le directeur de l'école de Saint-Louis.

Réjeanne Doucette est directrice communautaire du Centre scolaire-communautaire français de Prince-Ouest, mais elle est aussi représentante des ayants droits de la région Prince-Ouest à la CSLF.

Pour elle et d'autres, cette situation arrive à un bien mauvais moment. «Cela nous a pris du temps à calmer des rivalités, à rassurer les anglophones que nous ne voulions pas leur enlever leurs écoles. Nous avons depuis quelques années établi une excellente collaboration. Par exemple, nous avons tenu notre récent salon du livre dans la communauté et non à notre école, pour encourager la communauté de l'immersion française à y aller, et cela a très bien marché.» ★

ÉDITORIAL

À Prince-Ouest, la solidarité est de mise

Il y a plus d'une semaine déjà, des articles publiés dans les quotidiens anglophones ont causé bien des désagréments dans la région Prince-Ouest, ramenant le spectre des rivalités anciennes entre les parents ayants droit et les parents anglophones qui choisissent l'immersion pour leurs enfants.

Cette fois-ci cependant, la situation est différente. C'est plutôt une école au complet, l'école de Saint-Louis, qu'on croit menacée, et pas seulement les programmes d'immersion qui y sont offerts.

En parlant avec le directeur de cette école la semaine dernière (page 3), nous nous sommes rendu compte qu'eux aussi avaient été incommodés par le ton donné au débat. En entrevue avec La Voix acadienne, Charles Murphy a confié que les parents de Saint-Louis avaient été blessés par la façon dont on les avait opposés à la communauté francophone, alors que tout ce qu'ils craignent c'est de perdre leur école.

C'est une crainte légitime que nous comprenons bien et sur ce point précisément, la ministre de l'Éducation n'a pas été rassurante. Si elle a garanti que l'option de prendre l'école de Saint-Louis pour en faire le centre permanent de la communauté francophone n'était pas à l'étude et n'avait pas été recommandée par le comité de travail, elle n'a pas garanti que l'école de Saint-Louis ne fermerait pas.

Oui, l'école de Saint-Louis a été construite pour accueillir environ 400 élèves et il n'y en a plus que 150. Mais le directeur de l'école a aussi indiqué que les locaux disponibles étaient utilisés par des groupes communautaires qui peuvent y tenir activités variées et réunions. Il y a aussi un centre préscolaire. C'est en quelque sorte un minicentre scolaire-communautaire pour une communauté rurale qui en a bien besoin.

En quoi cela nous concerne-t-il? Tout comme l'ouverture éventuelle d'un véritable centre scolaire-communautaire français permanent à Prince-Ouest sera un gain pour l'ensemble de la région Prince-Ouest, la fermeture d'une école avec tous ses programmes équivaut à une perte pour toute la région Prince-Ouest.

Il faut rappeler à Pat Binns qu'il a obtenu son tout premier mandat sur sa promesse de ne pas fermer les petites écoles et sur sa vision du développement des communautés rurales de l'Î.-P.-É.

À Prince-Ouest, ce n'est pas le temps de la rivalité, c'est le temps de la solidarité entre deux communautés. La CSLF peut se faire des alliés précieux sur l'ensemble de son territoire, c'est-à-dire l'Île au complet, en joignant sa voix à la défense des petites écoles. ★

Jacinthe LAFOREST

Une chandelle pour l'espoir

L'Association des femmes acadiennes et francophones de l'I.-P.-É. se joint au Conseil consultatif sur la situation de la femme pour la promotion de la campagne du ruban pourpre. Le 6 décembre est la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. En cette journée, toute la population est invitée à porter le ruban pourpre pour se souvenir du massacre des 14 femmes survenu à l'École Polytechnique en 1989 mais aussi pour appuyer le travail qui se fait contre la violence faite aux femmes.

L'Association des femmes croit que le mois de décembre est également une occasion pour se sensibiliser à toutes les formes de violence envers les femmes, les enfants, les hommes et les conséquences qui retombent sur la collectivité.

Afin de promouvoir un message de paix et de réfléchir à ces situations, l'Association invite les individus et les familles à poser un geste tout simple durant le mois de décembre. Vous êtes invité(e)s à faire brûler une chandelle blanche dans votre maison ou sur la fenêtre à la vue de tous pendant une soirée du mois de décembre. Les gens qui verront la chandelle allumée pourront alors s'inspirer de sa lumière et de sa chaleur pour donner un message d'espoir dans leur entourage.

Une chandelle pour l'espoir est le message que l'Association des femmes acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard veut soumettre durant le temps des réjouissances de la période des Fêtes pour ceux et celles qui n'auront pas le cœur à la fête. ★

La Voix Acadienne
Le seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard

5, Ave Maris Stella,
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 6M9

Directrice générale :
MARCIA ENMAN
Comptabilité, préposée aux abonnements et au secrétariat :
MICHELLE ARSENAULT
Rédactrice :
JACINTHE LAFOREST
Journaliste :
FRANÇOIS DULONG
Préposé au montage :
MARIO BERNARD
Réviseur :
DAVID LE GALLANT

Site Web :
http://www.lavoixacadienne.com
Courriers électroniques :
pub@lavoixacadienne.com
texte@lavoixacadienne.com
marcia.enman@lavoixacadienne.com

Deloitte.
Tirage : 1142
(moyenne annuelle)

No. d'enregistrement 08286
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Au national (no d'enregistrement : 4194802)
repco-média
Agence de représentation média
Tél. : 1-866-411-7486

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont, Inc

ISSN 1195-5066

Lettres à la rédactrice

Dix ans pour une carte de santé en français!

Madame la rédactrice,

Je viens de recevoir mon avis de renouvellement de ma carte de santé provinciale. Cet avis était en anglais. Je téléphone à Santé et Services sociaux pour avoir cet avis en français. La préposée répond «I don't speak French» y laissant un long silence intentionnel. Alors je dois me débrouiller moi-même pour savoir si elle peut me trouver quelqu'un qui parle français. Ce long silence fâche parce qu'il n'y a pas *d'offre active* évidente si on parle français à Santé et Services sociaux de l'Î.-P.-É.

Alors pire, il y a cinq ans que j'avais demandé une carte de santé en français de Santé et Services sociaux de l'Î.-P.-É. Je ne demande même pas qu'elle soit bilingue, en français suffira! La préposée m'avise que cela doit prendre cinq ans avant qu'une carte de santé puisse être fabriquée. Cela fera maintenant 10 ans que j'attends qu'une petite carte plastifiée soit dans ma langue officielle. Pourtant, cela pourrait se faire traduire en 10 minutes. Ah, j'oublais! On aurait cru que la lettre aurait déjà été traduite pour que je la reçoive au moins en français (pas nécessaire qu'elle soit bilingue.) C'est drôle tout ça! On pourrait peut-être se demander pour quelle raison les en-têtes des lettres de Santé et Services sociaux de l'Î.-P.-É. sont bilingues. Y en *a-t-y* d'autres qui se posent les mêmes questions que moi ou sommes-nous tous de ces bons ententistes qui ne disent jamais rien par peur de déranger. ★

David LE GALLANT,
toujours sur la brèche.

On n'ose pas encore porter bien haut le fleuron de l'Acadie!

Madame la rédactrice,

C'était à Moncton en 1999 qu'a eu lieu un Sommet de la Francophonie à cause des Acadiens, nous a-t-on dit. Il a fallu saigner pour que notre drapeau national (le tricolore étoilé) y prenne alors sa place grâce à un Donatien Gaudet.

Aujourd'hui à Ouagadougou au Burkina Faso, les Acadiens n'ont pas encore leur propre porte-parole. Le Nouveau-Brunswick ne peut pas s'arroger le droit de parler au nom des Acadiens puisqu'il y a plus de deux millions d'Acadiens et d'Acadiennes à l'extérieur de son territoire qui, en passant, est constitué d'environ 50 pour cent de non-Acadiens, dit-on.

Le rôle prépondérant de la SNA doit être confirmé comme porte-parole et négociateur international au nom du peuple acadien, au lieu du gouvernement du N.-B. Mais ceci n'exclurait nullement la concertation des gouvernements provinciaux de l'Atlantique, tels que le N.-B., entre autres.

En d'autres mots, la question acadienne doit avoir comme interlocuteur principal en affaires internationales la SNA. La solidarité de tous les Acadiens de la région de l'Atlantique (pas seulement du N.-B.) aurait des retombées positives et unificatrices pour le peuple acadien. Cela nous aiderait aussi, comme chez nos amis de cœur et de sang, les Amérindiens, à mieux préciser nos aspirations collectives et à attirer plus facilement la sympathie mondiale.

Comment le fédéral, qui soutient avec enthousiasme les mouvements nationalistes ailleurs, peut prétendre que les aspirations collectives des Acadiens voulant parler en leur propre nom ne sont pas aussi valides sinon de la même trempe. Si les francophones (les Wallons) de le Belgique ont un statut constitutionnel pour se représenter eux-mêmes alors pourquoi pas en donner un aux Acadiens qui, après tout, étaient ici 263 ans avant que le Canada devienne un pays souverain, à ces Acadiens qui furent la première identité de peuple nord-américain (après les Amérindiens). Et, quant à cela, si l'Écosse et le pays de Galles peuvent se représenter aux Jeux du Commonwealth pourquoi le fédéral ne permettrait pas aux Acadiens de se représenter eux-mêmes aux Jeux de la Francophonie. Après tout, comme l'Acadie, l'Écosse et la pays de Galles sont des régions et non des provinces de l'État unitaire qu'est le Royaume-Uni!

La place des Acadiens, aux Sommets de la Francophone, par le biais du gouvernement du N.-B., certes honorable eu soi, n'est guère suffisant. Car le peuple acadien du Canada (sans parler de la Louisiane et de la Nouvelle-Angleterre) ne se limite guère à cette province, tant officiellement bilingue soit-elle. Autrement, il faudra croire que Jean-Marie Nadeau avait raison lorsqu'il disait que «le N.-B. et le Canada continuent à utiliser les Acadiens comme chair humaine que l'on troque parce qu'un fédéralisme décadent n'en finit pas d'absorber le récalcitrant Québec» (*Que le tintamarre commence!*, p 77). ★

David LE GALLANT
pour un «Canada-Acadie» aux Sommets de la Francophonie!

Première Semaine du goût au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean

Les écoliers découvrent des goûts nouveaux

Par Jacinthe LAFOREST

La première édition de la Semaine du goût au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean a connu du succès, avec toutes les bonnes activités au menu. Le repas gastronomique communautaire, le dimanche 21 novembre, a attiré pas moins d'une centaine de personnes. On y a servi du hachis Parmentier, de la quiche, un flan aux carottes, des lasagnes au poisson, des choux à la crème, des tartes Tatin et autres desserts aux fruits.

Outre les pains frais cuits par Robert Pendergast, tous ces mets avaient été préparés par le chef Francis Hergott, natif de France et vivant à Moncton, qui est arrivé à Charlottetown quelques jours avant le jour J, pour récolter les ingrédients, préparer les menus et la nourriture, au prix de quelques heures de sommeil manquées.

Francis Hergott fait partie de l'entreprise canadienne établie à Moncton appelée Salon des vins français et de la gastronomie (SVFG). C'est à cette entreprise qu'on doit l'initiative de la première Semaine du goût, en collaboration avec le Carrefour, l'école, le ministère de l'Éducation, tous les commanditaires locaux et d'autres partenaires ayant du goût, disons-le.

«Nous avons été commandités par des producteurs locaux, qui nous ont fourni des ingrédients de base. Alors, nous avons en grande partie utilisé des produits locaux pour nos recettes. Le hachis Parmentier a été fait avec des patates de l'Île», insistait le chef Francis Hergott, juste après le repas du 21 novembre. Le hachis Parmentier, en l'occurrence, a été très goûté des convives ce jour-là. Diane Brochu, Marie-Julie Bourque et Réjeanne Arsenault, pour ne nommer que quelques personnes, l'ont particulièrement apprécié, de même que la quiche.

Le repas du dimanche constituait la portion grand public de la Semaine du goût et avait aussi pour but de présenter aux adultes et aux parents les mets qui seraient servis à leurs enfants du lundi 22 au jeudi 25 novembre.

Préserver la «biodiversité du goût»

Pour Francis Hergott et ses collègues de SVFG, Nicolas Parisi et Frank Roublin, il y a plusieurs objectifs à organiser une Semaine du goût, mais l'un des principaux, selon eux, c'est la sauvegarde à long terme des produits locaux, des produits du terroir, de la biodiversité des goûts. Ils croient qu'avec la prolifération des grandes chaînes d'alimentation qui servent le même menu qu'elles soient au Japon ou en France ou au Canada, le goût pour le produit local est en danger. «Par exemple, vous avez ici une variété de champignons sauvages, des cèpes, des morilles, des girolles, des chanterelles. C'est extraordinaire. Nous en avons cueilli pas moins d'un kilo. Ce goût doit être préservé et développé» dit Franck Roublin.

En France, les Semaines du goût ont été introduites en milieu scolaire lorsque les enfants dans une école, invités à dessiner des poissons, ont dessiné des filets de poisson congelé de forme rectangulaire, avec les yeux dans les coins. C'est ce qui a sonné l'alarme, il y a déjà plusieurs années, dans ce pays pourtant réputé pour sa fine cuisine.

Par ailleurs, il faut dire que les élèves à l'école François-Buote reçoivent toujours une nourriture variée, fraîche et bonne pour la santé. «Pour dire le vrai, je trouve qu'une semaine du goût, ici à l'école, est moins importante que dans les autres écoles, car ici, la nourriture est toujours très bonne», a indiqué Denise Arsenault, chef de cuisine au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean. ★

Lancement de disque pour Angèle Haché-Rix

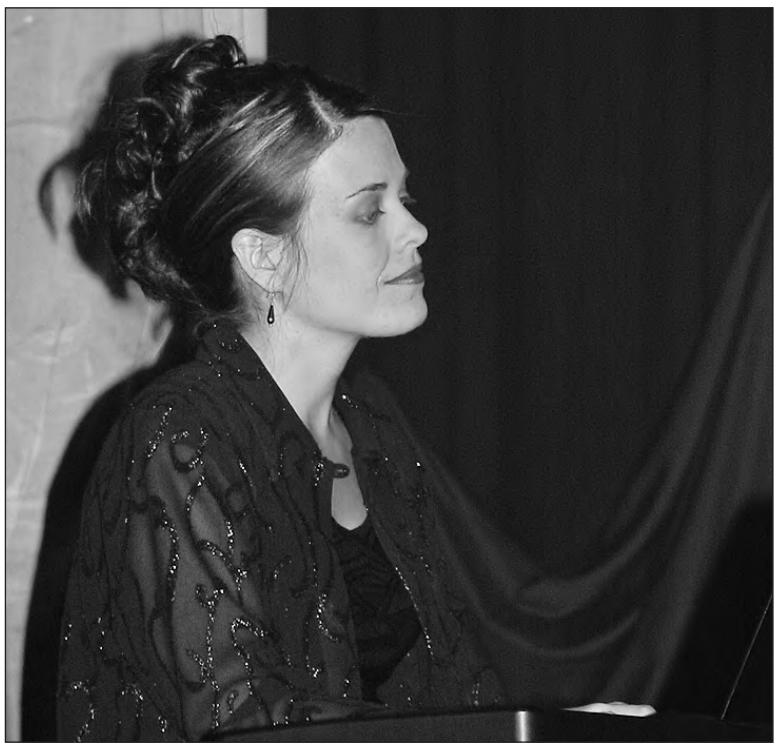

(J.L.) Le dimanche 5 décembre prochain en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, dans la région de la capitale de l'Île, Angèle Haché-Rix va procéder au lancement de son premier disque complet, qui inclut des chansons en anglais et en français, dont plusieurs sont à saveur spirituelle. Une de ses chansons se veut un hommage aux anciens combattants canadiens et cette chanson a été fièrement écoutée lors du récent banquet du 11 Novembre à la Légion de Wellington.

Par ailleurs, Angèle Haché-Rix était la directrice musicale du récent Gala de la chanson. «J'ai beaucoup aimé mon expérience. Si j'ai la chance de faire encore de la direction musicale, je vais sûrement en profiter», disait la jeune femme, tout de suite après le Gala. Lors des performances, assise au piano, elle dirigeait les musiciens en leur envoyant des signes discrets du menton et du regard. C'est elle qui signait les arrangements musicaux de toute la portion concours du Gala de la chanson. ★

Mission chocolat : amer ou sucré ?

Le chef Francis Hergott (à droite) supervise la dégustation de chocolat en fondue.

(J.L.) Un des grands objectifs de cette première Semaine du goût était d'introduire la cuisine, les aliments, la richesse des goûts, aux enfants de tous les âges scolaires. De 9 h à 9 h 45, du lundi au jeudi, les élèves ont participé à des ateliers sur le goût. L'un des ingrédients en vedette a été le cacao. Et que fait-on avec le cacao? Le chocolat bien entendu!

En fait, comme nous l'avons appris lors de l'atelier donné aux élèves de 1re, 2e et 3e année de l'école François-Buote le mardi 23 novembre, le cacao est issu d'une graine qui elle-même mûrit dans un fruit qui s'appelle une cabosse et qui est le fruit du cacaoyer. Cet arbre, un arbuste plus précisément, pousse dans les régions chaudes du monde, en Afrique et en Amérique du Sud, nommément.

C'est par un processus très complexe que le beurre de cacao est extrait de la graine séchée et broyée et qu'on peut ensuite fabriquer le chocolat ou le cacao. La toute première tablette de chocolat a été fabriquée, non pas par les Belges ou les Suisses, qui font un chocolat de réputation internationale, mais par un Américain dénommé Hershey. Il était fermier et faisait déjà du caramel sur sa ferme. Un jour il a pensé à marier lait et cacao pour faire une sorte de caramel. La tablette de chocolat était née.

Naturellement, pour les enfants participant à l'atelier, ces informations n'étaient peut-être pas aussi intéressantes que la perspective de manger du chocolat. Ils ont d'abord goûté au cacao et les expressions sur les visages des plus braves en disait long sur l'amertume du produit. Puis, ils ont eu l'occasion de goûter à un chocolat plus à leur goût, servi en fondue au chocolat.

Des grains de cacao. ★

L'année de rêve d'Emma Haché se poursuit...

(APF) Décidément, l'année 2004 est celle de l'Acadienne Emma Haché. Après avoir remporté le prix Bernard-Cyr de la Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada 2004 au début de l'été, après avoir fait main basse sur deux Éloizes (Découverte de l'année et Artiste de l'année en littérature) lors du Gala des prix Éloizes qui se déroulait le 6 novembre dernier à Moncton, voilà que cette jeune auteure de moins de 25 ans vient de mériter le Prix littéraire du Gouverneur général de 2004, dans la catégorie théâtre.

Toutes ces mentions, Emma Haché le doit à sa pièce «L'intimité» (publiée aux éditions Lansman en 2003). Ce n'est pas la première fois qu'Emma Haché est mise en évidence grâce à cette pièce. Elle a notamment remporté la Prime à la création 2003 du Fonds Gratien Gélinas (créé par le Centre des auteurs dramatiques à Montréal) ainsi que la bourse Louise LaHaye.

L'auteure était à Ottawa, le 16 novembre dernier, pour recevoir son prix. «C'est une bonne année pour moi», s'est exclamée Emma Haché.

Le jury lui a accordé ce prix, assorti d'une bourse de 15 000 $, pour son immense talent : «À travers deux personnages stupéfiés de douleurs anciennes, Emma Haché livre un texte d'une exceptionnelle et troublante intensité. Dans un immobilisme tragique se joue un jeu de cruauté qui se voudrait un jeu d'amour. Un souffle sauvage traverse cette œuvre mystérieuse et profonde qui nous révèle une auteure à l'univers

fascinant», ont commenté les membres du jury pour justifier leur choix. ★

Concert de Noël avec le groupe acadien Chiquésa

Le Conseil Rév.-S.-É.-Perrey (Poirier) organise un concert de Noël mettant en vedette le groupe acadien Chiquésa ainsi que Ghislain Bernard et leur invitée spéciale, Jeannita Bernard. Ce concert aura lieu dans le théâtre de l'école secondaire Westisle d'Elmsdale le jeudi 2 décembre, à 19 h 30.

En première partie de ce spectacle en français qui sera présenté avec l'appui du Centre des arts de la Confédération, on pourra entendre de la musique acadienne traditionnelle et contemporaine et, en deuxième partie, des chants de Noël en français.

Chiquésa, qui est originaire de la région Évangéline de l'Île-du-Prince-Édouard, vous propose de riches harmonies et des mélodies entraînantes qui donnent vie à la musique acadienne. Le groupe se compose de Caroline Bernard, clavier, mandoline et voix, Tanya Gallant, guitare, bodhran, clavier et voix, Anastasia DesRoches, violon et mandoline, Julie Arsenault, basse, guitare et voix, et enfin Christina Gallant, guitare, bodhran et voix. Pour cette soirée, le guitariste Ghislain Bernard remplacera Julie Arsenault. Jeannita Bernard sera l'invitée spéciale de ce spectacle et elle interprétera ses compositions originales de Noël.

On peut se procurer les billets qui coûtent 15 $ à la billetterie du Centre des arts de la Confédération au 1-800-565-0278, auprès des membres du Conseil Rév.-S.-É.-Perrey(Poirier) ou auprès de Monique Arsenault au Centre scolaire-communautaire français de Prince-Ouest au (902) 882-0481. L'entrée est libre pour les enfants de 12 ans et moins.

Trius Tours offrira un service d'autobus aller-retour pour ce concert pour la somme de 10 $ par passager. L'autobus fera un premier arrêt à l'entrée du magasin Zellers du Mail de Charlottetown à 17 h 30, suivi d'un autre arrêt au Centre Belle-Alliance de Summerside à 18 h 15 et enfin un dernier à Day's Corner Ultramar à 18 h 30. L'autobus quittera l'école Westisle Composite immédiatement après le spectacle. ★

Artiste dans l'âme, de retour à la télé

Artiste dans l'âme est une célébration de la création, un bref voyage dans le monde de l'inspiration, une occasion de mieux connaître ceux et celles qui, par leur travail, enrichissent et embellissent notre quotidien. Ces nouvelles rencontres seront présentées à la télévision de Radio-Canada les jeudis à 21 heures dans les Maritimes, du 18 novembre au 9 décembre inclusivement.

Deux artistes se rencontrent par l'échange de leurs œuvres. De régions différentes, de langues différentes, ils trouvent un langage commun dans la création d'une œuvre. Ils s'inspirent de l'univers de l'autre et livrent un poème, une toile, une chanson, une sculpture, une photo.

Ces rencontres ont eu lieu entre des artistes du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, des Îles-de-la-Madeleine et du Québec.

Le 2 décembre, L'arôme de la création réunira Jac Gautreau de Moncton et Karen Cope, poète de la Nouvelle-Écosse. Le 9 décembre, la dernière émission de la série 2004, mettra en vedette Israel Okeafor et Gilles Côté. Imaginez les rythmes africains et le son du crayon sur le papier pendant que l'on dessine. Un lien entre deux univers. Une rencontre entre Israel Okeafor compositeur musicien de l'Afrique qui vit maintenant à l'Île-du-Prince-Édouard et Gilles Côté, ancien charpentier-plombier devenu peintre qui vit maintenant à Barachois en Gaspésie où il opère une galerie d'art reconnue. ★

Vernissage «On se réunit!»

***(M.E.)** Une vingtaine d'artistes en arts visuels acadiens et francophones de l'Î.-P.-É. se réunissaient pour présenter leur travail dans une exposition nommée «On se réunit!». Le vernissage de cette exposition avait lieu le vendredi 26 novembre à la Promenade acadienne à Day's Corner à Wellington, juste au dessus de La Shoppe. Il est possible de visiter l'exposition du 26 novembre au 7 janvier 2005 et certaines des œuvres sont à vendre. On y retrouve différents styles et techniques allant des peintures à l'huile, en acrylique, à l'encre, des sculptures et même des photographies. Plusieurs des artistes étaient présents lors du vernissage. Sur la photo, on voit entres autres Louise Arsenault, Zelma Arsenault, Emily Durant, Lucie Bellemare et John Arsenault qui procèdent à la coupe du ruban. (Photo : Léona Arsenault)* ★

Une soirée sur le traversier NM Madeleine (Souris)

le jeudi le 2 décembre

de 18 h 30 à 21 h

Visite guidée du traversier NM Madeleine suivie d'une heure du conte bilingue pour enfants.

François Richard

Michael Pendergast de l'Î.-P.-É. et François Richard des Îles-de-la-Madeleine chanteront des chansons de Noël et de la mer en honneur de notre invité spécial, Jean Gaudet, coordonnateur des Caravanes mer et terre (une activité du Congrès mondial acadien 2004). Une exposition des Caravanes mer et terre de cet été sera aussi en montre.

Michael Pendergast

Bienvenue à tous!

Veuillez noter qu'en cas d'annulation de la traverse régulière du jeudi, les activités pour enfants et l'exposition auront lieu à la salle Silver Threads au 78, rue Main, à Souris à 18 h 30.

Cet événement est coordonné par le comité du 400e de l'Acadie de la région Kings-Est en collaboration avec le 24e défilé de Noël annuel de Souris et parrainé par Tourisme Î.-P.-É. et le Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes du Québec.

Après la Louisiane, La Belle-Alliance vise la Jamaïque

Par Jacinthe LAFOREST

On s'en souvient, le comité régional La Belle-Alliance a connu beaucoup de succès avec son projet Entre cousins, qui a mené à des liens précieux entre des gens de la Louisiane et de l'Île-du-Prince-Édouard, dans les années 1990.

La Belle-Alliance vise maintenant la Jamaïque. Au départ, les ressemblances ne sont pas évidentes, mais selon la présidente de La Belle-Alliance, Noëlla Arsenault, il y en a plusieurs. «C'est une petite Île comme nous. En terme de développement touristique et culturel, ils ont les mêmes difficultés que nous. Ils dépendent beaucoup du tourisme. Nous aussi. Je suis en contact depuis près de deux ans avec un avocat spécialisé dans les affaires artistiques en Jamaïque et c'est étrange comment nous avons les mêmes préoccupations. En même temps, nous avons, chacun de notre côté, des expertises que nous pouvons échanger», indique Noëlla Arsenault.

Le projet de La Belle-Alliance comprend plusieurs volets et l'un de ces volets est le partenariat avec la ville de Summerside, de même qu'avec Wireless Island, une entreprise spécialisée dans les technologies de l'information. Le président de cette entreprise est Christopher Ogg et selon lui, il y a moyen de développer des nouveaux modèles d'affaires pour faire profiter la communauté dans son ensemble. «Il y a plein d'artistes qui ne travaillent pas et il y a plein de salles qui sont sous-utilisées. Je suis certain qu'il y a moyen de faire quelque chose», dit-il.

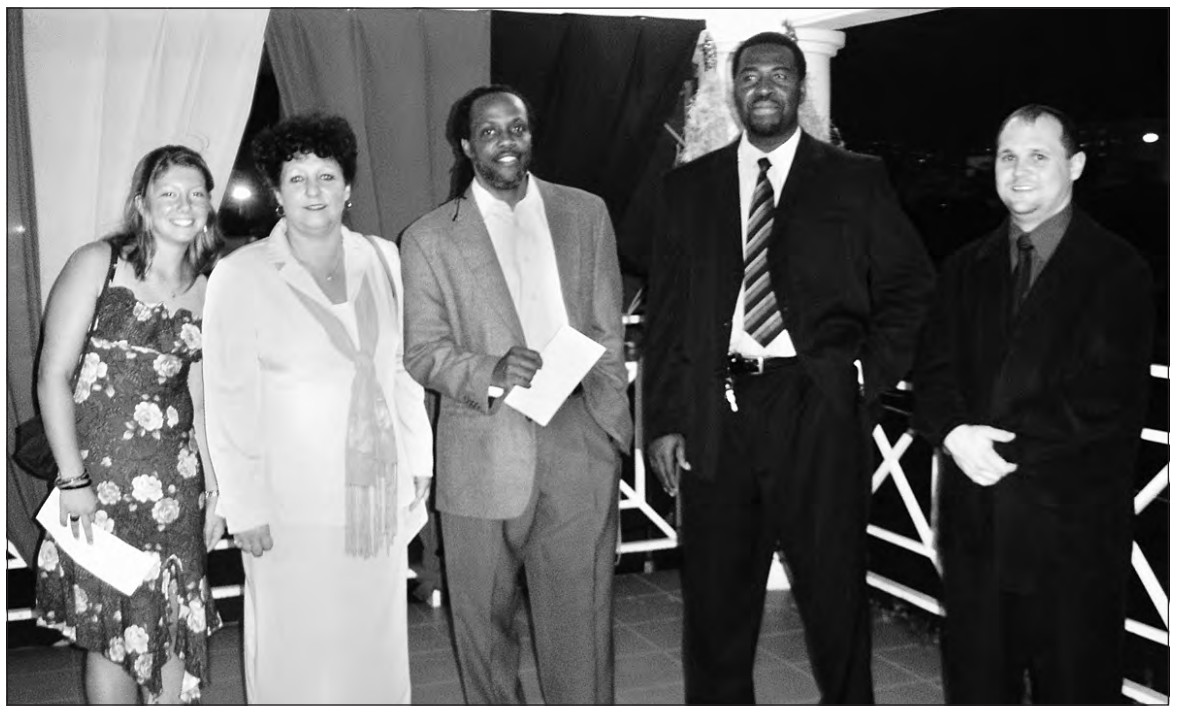

Lors de l'ouverture de la conférence en Jamaïque, on voit de gauche à droite, Nathalie Arsenault, Noëlla Arsenault, Lloyd Stanbury, avocat spécialisé dans l'industrie musicale, Fabian Stewart du ministère des Affaires Étrangères et du Commerce international et Shawn Gallant de Wireless Island. (Photo : Courtoisie La Belle-Alliance)

Noëlla Arsenault rappelle qu'il y a quelques semaines à peine, La Belle-Alliance a convié à une rencontre des gens de l'industrie musicale, des gens du monde des technologies, de la ville de Summerside, ainsi que de la SSTA, pour voir les possibilités à exploiter. C'était une rencontre exploratoire mais Noëlla Arsenault la qualifie de positive.

Parallèlement à tout cela et grâce à des contacts, La Belle-Alliance a été invitée, avec la ville de Summerside et Wireless Island, à participer à une conférence sur le rôle des technologies dans le développement, une conférence de type «ITC4D», comme il s'en tient ailleurs dans le monde. Cette conférence, tenue en Jamaïque au début du mois de novembre, visait le rapprochement du monde technologique avec le monde de l'industrie musicale et le tourisme. Noëlla Arsenault de la Belle-Alliance et Shawn Gallant de Wireless Island étaient les délégués.

«Nous avons fait une présentation sur ce qu'étaient les Acadiens et nous avons parlé de nos projets. Pour expliquer la culture acadienne, nous avions pris contact avec Nathalie Arsenault, qui séjourne en Jamaïque, pour qu'elle vienne danser et jouer du violon lors de notre présentation. Les gens ont été surpris et enchantés», dit Shawn Gallant, qui est ressorti de l'expérience avec des souvenirs biens positifs, qui pourraient avoir de belles retombées.

Les deux délégués soulignent qu'un employé du ministère des Affaires Étrangères et du Commerce international du Canada, en poste en Jamaïque, est venu à la conférence spécialement pour les voir.

Tous ces contacts sont encore embryonnaires mais selon la présidente de La Belle-Alliance, on pourrait voir des retombées dès 2005. ★

Les Dames auxiliaires de la Légion de Wellington sont récompensées

(J.L.) *La Légion de Wellington dépend beaucoup du bénévolat et l'un des groupes les plus engagés au bon fonctionnement de la Légion est le groupe des Dames auxiliaires. Le jeudi 11 novembre, lors du banquet du jour du Souvenir à Wellington, on a remis à plusieurs Dames des marques de reconnaissance pour leurs longues années de service. De gauche à droite, on voit donc Zita Gallant, membre depuis 22 ans et qui a été faite membre à vie; Diane Painchaud, qui a reçu un certificat de mérite; Antoinette Richard, membre depuis 35 ans et qui a été faite membre à vie. On voit ensuite Anne-Marie Gallant, qui représentait la mère de la croix d'argent lors des cérémonies à Wellington et qui est membre des Dames auxiliaires depuis 26 ans; Yvonne Gallant, présidente des Dames auxiliaires, et Marjorie Conrad, qui a reçu un certificat de mérite. Absente de la photo : Margaret MacDonald, qui a reçu une médaille pour ses 20 années de service.* ★

Gagnants de la course des canards de Radio Acadie Î.-P.-É.

La course de canards a eu lieu le samedi 13 novembre à l'étang de Wellington. Les gagnants n'ont pu être annoncés après la course puisque nous n'avions pas reçu la liste des billets vendus de toutes les régions qui avaient des billets/canards en vente. Finalement, le lundi suivant, nous avons reçu l'information manquante. Cette information nous indiquait que les billets des canards gagnants n'avaient pas été vendus. Nous avons donc procédé à un tirage au sort de tous les billets vendus. Ronnie Gallant a mérité le premier prix de 1 000 $ et Johanne Arsenault a gagné le deuxième prix de 500 $. Nous remercions tous ceux et celles qui ont appuyé Radio Acadie Î.-P.-É. dans cette activité de prélèvement de fonds. ★

CRTC

AVIS PUBLIC DU CRTC

Canada

1. L'ENSEMBLE DU CANADA. **CTV TELEVISION INC.** demande l'autorisation de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise nationale de service de télévision spécialisé connu sous le nom CTV NewsNet en changeant des conditions de licence. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE : 9 Channel Nine Court, Scarborough (Ont.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218, par courriel au : procedure@crtc.gc.ca, ou en utilisant le lien du *«Formulaire d'intervention/observations»* trouvé sur le site web du CRTC. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **20 décembre 2004** et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2004-87.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES Canada

Le CRTC sollicite des commentaires pour savoir si les règles de reconquête devraient être modifiées afin de s'appliquer aussi bien aux clients qu'aux abonnés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **13 décembre 2004**. Vous pouvez également soumettre vos observations par fax au (819) 994-0218, par courriel au : procedure@crtc.gc.ca, ou en utilisant le lien du *«Formulaire d'intervention/observations»* trouvé sur le site web du CRTC. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2004-86.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Les archives du Musée acadien s'enrichissent

(J.L.) Les archives du Musée acadien de l'Î.-P.-É. s'enrichissent régulièrement de documents de différentes valeurs. Récemment, Francis Blanchard de Charlottetown a fait don de plusieurs objets, certains provenant de la collection de son père, J. Henri Blanchard et d'autres provenant de la collection J.-Edmond-Arsenault.

M. Blanchard a ainsi présenté au Musée acadien une collection de 15 plaques photographiques utilisées par son père pour illustrer la toute première édition de son livre L'histoire des Acadiens de l'Île, publié en 1927. Il a aussi donné un cahier qui appartenait à J. Edmond Arsenault, et qui comprenait les procès-verbaux des quatre conventions nationales insulaires qui ont eu lieu à l'Île-du-Prince-Édouard de 1932 à 1951. Ces procès-verbaux, des originaux, sont écrits à la main et sont encore très lisibles. Dans la même optique, M. Blanchard a aussi fait don d'un certificat émis par la Société nationale des Acadiens en 1961. Par ce certificat, la SNA reconnaissait l'organisme insulaire d'alors, Les Conventions nationales des Acadiens de l'Île, comme membre à part entière de la SNA. L'organisme en question n'existe plus.

Sur la photo, Francis Blanchard (au centre) tient une des plaques photographiques que son père a utilisée pour illustrer son livre. À gauche, le président de l'Association du Musée acadien de l'Î.-P.-É., David Le Gallant, tient le certificat et à droite, l'archiviste Jean Bernard tient le livre des procès-verbaux. ★

CSLF

Avis de réunion

La prochaine réunion mensuelle du Conseil scolaire aura lieu **le mercredi 8 décembre 2004**

à 19 h 30 à la Salle du conseil scolaire au Centre d'éducation Évangéline à Abram-Village.

LE PUBLIC EST CORDIALEMENT INVITÉ.

Noël au Centre Belle-Alliance...

Festival du livre Scholastic

Le 2 et 3 décembre de 15 h 30 à 20 h et le 4 décembre de 9 h à 13 h. Vous y trouverez toutes sortes d'idées cadeaux pour les enfants. Cette activité est organisée par Le Jardin des étoiles.

Spectacle de Noël communautaire
Le 9 décembre à 18 h 30

Spectacle mettant en vedette les élèves des cours de violon, guitare et danse et la Fanfare de Miscouche. L'entrée est gratuite mais on vous invite à apporter des denrées non périssables pour la banque alimentaire.

Danse de Noël
Le 10 décembre à 21 h 30

Venez passez une soirée divertissante avec l'excellent groupe 1295 formé de Marcel Caissie, Yvon Caissie, Paul Arsenault et Alan Gallant. Le coût d'entrée est de 5 $ pour les membres et de 6 $ pour les non-membres. 19 ans et plus

Foire d'artisanat et de nourriture « Noël traditionnel »
Le 12 décembre de 10 h à 17 h

Vous cherchez un cadeau unique pour offrir à quelqu'un de spécial ? Vous trouverez certainement plein de choix lors de la foire « Noël traditionnel ». Le coût d'entrée sera de 2 $ par personne.
Si vous désirez réserver une table au coût de 10 $ pour faire la vente de vos produits, veuillez communiquer avec Sylvie au 888-1688 ou par courriel à sylvie@ssta.org.

Concert de Noël
Le 15 décembre à 17 h 30

Les enfants du Jardin des étoiles offriront à leurs parents et amis un joli petit concert de Noël !

Souper-partage et concert de Noël
Le 16 décembre à 17 h 15

L'École-sur-Mer invite tous les gens de la communauté à se joindre à eux pour un souper-partage (à la fortune du pot) suivi de leur concert de Noël.

Centre Belle-Alliance

NOËL DE CHEZ NOUS

Le dimanche 5 décembre 2004, à 14 h au Musée acadien, à Miscouche

- La chorale de Mont-Carmel présentant des cantiques de Noël
- Georges Arsenault racontera les traditions de Noël d'autrefois
- La violoneuse Louise Arsenault et ses musiciens
- Le groupe de gigueuses, les Tapageuses, accompagnées par Brandon Arsenault
- Juliette Squarebriggs qui invitera l'auditoire à chanter des chants de Noël.
- Rafraîchissements

Le Musée acadien de l'Î.-P.-É.

Frais d'entrée : Adultes 3,00 $, Étudiants 1,50 $, Famille 7,50 $.
Renseignements : (902) 432-2880.

Petites nouvelles

Abram-Village

Prompt rétablissement à Éric Arsenault qui a subi une opération à Halifax, Nouvelle-Écosse. M et Mme Louis Gallant sont retournés à Orangeville (Ont.) après avoir passé les mois d'été dans le village.

Prompt rétablissement à Faustin Gallant qui a passé quelques jours à l'hôpital de Charlottetown pour une opération. M et Mme Léo S. Arsenault sont allés à Moncton, N.-B. pour les funérailles de leur cousine Aline.

Mac et Rose Baglole de Charlottetown sont venus visiter Rita Arsenault, la mère de Rose.

Mme Cécile Gallant a reçu la visite de sa fille Claire et son mari Brian Wood et leur deux enfants, de Frédéricton, N.-B. Mme Diane Shortt et sa fille Brianna de Oshawa (Ont.) sont venues visiter Raymond et Célina Arsenault, ses parents. ★

La Caisse populaire Évangéline sera bientôt rénovée

Par François DULONG

La Caisse populaire Évangéline va se refaire une petite beauté dans les mois à venir, selon le directeur général de la Caisse, Alfred Arsenault, qui a fait cette annonce lors de la 35e assemblée générale annuelle, mercredi dernier, au Centre Expo-Festival, à Abram-Village.

Ne voulant pas se prononcer encore sur la date du début de ces rénovations, Alfred Arsenault a tout de même tenu à préciser les objectifs de ces travaux qui vont, selon lui, «permettre d'offrir de meilleurs services électroniques et dans un meilleur environnement pour la prestation de services aux membres». Les plans de la nouvelle bâtisse montrent qu'il n'y aura pas d'agrandissement du bureau, mais plutôt, une meilleure utilisation de l'espace actuel. «Nous avons tenté d'acheter de l'espace de bureau un peu partout autour de nous, mais cela n'a pas fonctionné», a expliqué Alfred Arsenault.

Le rapport d'activité de la Caisse populaire Évangéline, en plus de traiter de ces futures rénovations, souligne les 35 ans de l'établissement. «Trente-cinq ans de croissance et de succès qui témoignent le solide appui de la communauté», a lancé fièrement Alfred Arsenault aux membres présents à l'assemblée.

De gauche à droite, dans la rangée arrière, il y a Marsha Arsenault, Edmond Gallant, Blair Arsenault, Ronald Durant, Peter Bulger et Darcy Sark. Dans la rangée en avant, de gauche à droite, il y a Denise Arsenault, Carole Gallant , Fedora Melanson, Mario Arsenault et le directeur général de la Caisse populaire Évangéline, Alfred Arsenault.

La présidente du conseil d'administration, Marsha Arsenault, était également fière des accomplissements de la Caisse populaire Évangline, particulièrement au cours de la dernière année. «Cette année, un montant record de plus de 335 000 $ a été versé aux membres et aux communautés sous forme d'intérêts de dividende, de dons et de ristourne», a-t-elle indiquée. Toujours selon Marsha Arsenault, plus de 35 000 $ ont été accordés en dons à divers organismes de jeunesses, culturels, communautaires et éducationnels. De plus, pour la première fois, deux sortes de ristournes ont été payées au cours de cette année financière, soit un montant de 100 000 $ de ristournes remis selon le montant d'intérêt sur des prêts ou des lignes de crédit ainsi que 40 000 $ de ristourne sous forme de points, accumulés par les membres, à l'aide de cartes fournies par la caisse.

Plus précisément, le rapport financier pour l'année financière 2003-2004 montre une croissance dans les actifs de la Caisse ainsi que dans les dépôts des membres. Les chiffres sont restés plutôt stables au niveau des prêts des membres par rapport à la dernière année financière. L'actif total de la Caisse populaire Évangéline est passé de 49 982 238 $ millions à 52 932 901 $ millions, pour une augmentation appréciable de 5,9 pour cent.

Soulignons, également, que lors de cette AGA, une élection a permis d'élire quatre membres sur le conseil d'administration. Il s'agit de Ronny Durant et d'Edmond Gallant, tous deux réélus, ainsi que deux nouveaux venus sur le conseil, soit Darcy Sark et Mario Arsenault. Quant au conseil exécutif, Edmond Gallant, qui était vice-président en 2003, a été élu président, prenant ainsi la place de Marsha Arsenault qui terminait son dernier mandat. Ronald Durant a, pour sa part, été élu à la vice-présidence de l'exécutif et Carole Gallant a été élue au poste de secrétaire.

Finalement, au sujet de la langue utilisée lors de l'assemblée générale annuelle, qui s'est déroulée surtout en anglais, Alfred Arsenault a expliqué qu'il aimerait beaucoup faire une assemblée dans les deux langues, mais que cela impliquerait «une réunion d'affaire plus longue». ★

Mon avenir c'est ici

Une francophonie ontarienne en transformation

Qu'en pensez-vous?

Le déclin du pourcentage de la population francophone en Ontario vous inquiète-t-il?

❑ ***OUI***
❑ ***NON***

Sondage en ligne
Pour répondre
www.journaux.apf.ca

Le portrait de la francophonie ontarienne est en perpétuel changement. D'une population purement canadienne française qu'elle était jadis, la population francophone de l'Ontario est aujourd'hui des plus diversifiées.

Selon les données du recensement de 2001, l'Ontario compte 533 965 habitants dont la langue maternelle est le français. Les francophones représentent donc 4,7 % de la population totale, indique l'étude Profil de la communauté francophone de l'Ontario, préparée par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada. Selon cette même étude, 6,2 % de la population francophone de la province est issue d'ailleurs. En fait, l'étude de la FCFA démontre que de 1996 à 2001, la proportion de francophones étant nés à l'extérieur du Canada est passée de 4,8 % à 6,2 %, la francophonie internationale jouant un rôle de plus en plus important au sein des communautés francophones de l'Ontario.

L'usage du français parlé à la maison a diminué depuis 1971, passant de 352 456 personnes cette année-là, à 326 030 en 2001. L'on attribue cette diminution de l'usage du français à la maison au nombre croissant de familles issues de mariages mixtes et au sein desquelles l'anglais est parlé le plus fréquemment à la maison.

C'est la région de l'Est ontarien qui compte le plus grand nombre de francophones, soit quelque 20 %. Ils sont établis en majorité en région rurale et ils sont surtout répartis dans les divisions de recensement d'Ottawa, Prescott-Russell et Stormont, Dundas et Glengarry.

Avec 120 000 francophones, le Nord de la province compte la deuxième plus importante concentration de francophones.

En l'espace de 50 ans, soit de 1951 à 2001, la population de langue française en Ontario a fait un bond, passant de 341 502 à 533 965 personnes. L'augmentation a été enregistrée surtout entre 1951 et 1971. C'est à ce moment-là que des francophones de l'Est du pays, dont plusieurs provenant du Québec, ont choisi de s'installer en Ontario.

M. Jean Poirier *Photo : Le Carillon*

Par contre, la hausse enregistrée en chiffres absolus ne signifie pas pour autant que la population francophone soit plus importante aujourd'hui proportionnellement à l'ensemble de la population. Le pourcentage de francophones en Ontario est, en fait, passé de 7,4 % en 1951 à 4,7 % en 2001.

Le président de l'Assemblée des communautés francophones de l'Ontario (ACFO) et directeur pour la région du Centre du Canada au bureau de direction de la FCFA, Jean Poirier, lance un cri d'alarme. «Il ne faut pas regarder les chiffres absolus, mais bien les pourcentages. Je dis aux gens de se réveiller… Si la tendance se maintient, comme dirait Bernard Derome, le nombre de francophones va continuer à chuter », affirme un Jean Poirier inquiet.

Selon lui, l'avenir de la francophonie ontarienne repose en grande partie sur la « nouvelle immigration », laquelle a un taux de natalité plus élevé que l'ensemble du reste de la population francophone de l'Ontario.

Dianne Paquette-Legault

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, par le biais de Citoyenneté et Immigration Canada et du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO), une initiative du Patrimoine canadien.

Des mamans et grands-mamans cousent pour les élèves

(J.L.) Les élèves de 1re à 6e année de l'école Évangéline ont de beaux coussins à se mettre sous les fesses quand ils s'assoient par terre pour faire la lecture. «Les mamans et grands-mamans ont cousu pas moins de 120 coussins, pour donner aux élèves», indique Eva Arsenault, qui enseigne la 3e année.

Elle explique qu'auparavant, il y avait de gros tapis sur les planchers et que ces tapis, accumulant poussières et pollutions, devenaient un risque pour la santé des enfants et pour la qualité de l'air. On a donc décidé de remplacer ces gros tapis par des coussins qui ne restent pas sur le plancher et sur lesquels on ne marche pas.

Plusieurs dames ont cousu les coussins, mais certaines ont battu des records. Claudia Arsenault a cousu 50 coussins à elle seule. L'école a pu obtenir une bonne partie des matériaux gratuitement, avec la collaboration de Marie-Anne Arsenault et Bargain Fabric pour le tissu et la mousse, sans compter la main-d'œuvre, qui n'a pas coûté un sous.

Quand tous les coussins ont été cousus, on a fait un frolic à l'école pour couper la mousse en carrés et faire l'assemblage des coussins. Chaque coussin est fermé par une coulisse qui permet de retirer l'enveloppe et de la laver. Ces coussins servent à la lecture.

Célébrant l'arrivée des coussins dans leur classe de 3e année, on voit de gauche à droite au premier rang Eddie Arsenault, Jake Arsenault, Abel Arsenault, Catherine Barriault et Kendra Arsenault. Au second rang, on voit Eva Arsenault, enseignante, et les dames qui ont cousu les coussins, Aline Richard, Lorraine Gallant et Claudia Arsenault. Deux autres dames ont cousu des coussins et c'est Stella Arsenault et Cécile Arsenault. ★

CRTC

APPEL DE DEMANDES DU CRTC Canada

Le CRTC annonce qu'il a reçu une demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de télévision afin d'offrir un service de télévision à la région de Niagara. Le CRTC invite par la présente la soumission de demandes d'autres parties intéressées à obtenir une licence de radiodiffusion afin d'offrir un service de télévision afin de desservir cette région. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos demandes écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, ou à un de nos bureaux régionaux, et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **7 février 2005**. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2004-84.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

COMMISSION DE RÉGLEMENTATION ET D'APPELS DE L'ÎLE

THE ISLAND REGULATORY AND APPEALS COMMISSION

Avis

AUX : PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES DE TERRE SUR L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD DONT LES POSSESSIONS GLOBALES DE TERRE SONT PLUS DE 750 ACRES (POUR UNE PERSONNE) OU DE 2,250 ACRES (POUR UNE SOCIÉTÉ)

En vertu des dispositions de l'article 10(2) de la Loi sur la protection des terres de l'Î.-P.-É., là où l'ensemble des avoirs fonciers d'un particulier excède 750 acres ou celui d'une entreprise excède 2250 acres, le particulier ou l'entreprise **doit soumettre à la Commission de réglementation et d'appel de l'Île au plus tard le 31 décembre chaque année une déclaration concernant l'ensemble de l'avoir foncier.**

Pour obtenir une formule de déclaration des avoirs fonciers ou pour de plus amples renseignements concernant la marche à suivre pour faire déclaration, veuillez communiquer avec :

Sandy Foy, Agent principal à la gestion des terres
Commission de réglementation et d'appels de l'Île
C.P. 577, 5e étage, Tour de la Banque Nationale
134, rue Kent, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7L1
Téléphone : (902) 892-3501, télécopie (902) 566-4076
Numéro sans frais : 1-800-501-6268
Courriel : irac@irac.pe.ca

Il faut faire enregistrer sa déclaration au plus tard le 31 décembre 2004

Reconnaissance de nos héros légendaires en affaires de l'Île-du-Prince-Édouard

JUNIOR ACHIEVEMENT DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD est à la recherche de nominations pour le TEMPLE DE LA RENOMMÉE DES AFFAIRES DE L'Î.-P.-É. POUR 2005.

Vingt-deux héros légendaires ont été intronisés à date. Pour en connaître les noms veuillez visitez le site Web Junior Achievement de l'Î.-P.-É. au **http://www.japei.org**.

Le TEMPLE DE LA RENOMMÉE EN AFFAIRES mettra en honneur les accomplissements des meilleurs chefs de l'Île en affaires lors des cérémonies du huitième Gala annuel qui auront lieu le 14 juin 2005.

C'est un appel à l'action que les Insulaires encouragent l'entrepreneuriat à travers la province et parmi les jeunes en mettant en nominations des INSULAIRES exceptionnels pour cet honneur prestigieux. Les intronisés peuvent être vivants ou décédés, actifs ou retraités.

LA DATE LIMITE POUR LA MISE EN NOMINATION EST LE 3 DÉCEMBRE 2004.

Pour de plus amples renseignements ou pour un formulaire de nomination, veuillez prendre contact avec :
JUNIOR ACHIEVEMENT DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
Téléphone : (902) 892-6066
Télécopieur : (902) 892-1993
courriel:bnoonan@isn.net

LES CRITÈRES DE SÉLECTION :

Les candidats admissibles doivent remplir le premier critère soit (a) ou (b) et les deux autres critères énumérés ci-dessous :

1. (a) Être reconnus par leur organisation ou profession comme ayant grandement contribué au succès de leur organisation ou profession

ou,

(b) avoir démontré, durant leur carrière en affaires, un esprit d'entrepreneuriat et avoir détenu une liste d'accomplissements marquants, etc.

et

2. avoir démontré un leadership efficace non seulement à l'intérieur de leur propre organisation mais aussi dans la communauté et,

et

3. être considérés comme modèles pour les générations futures d'entrepreneurs et pour les leaders et ceux qui sont dans les affaires.

JUNIOR ACHIEVEMENT PRINCE EDWARD ISLAND BUSINESS HALL OF FAME

Des pâtés pour Noël

Encore une fois cette année, des bénévoles ont fabriqué des pâtés acadiens pour vendre au profit de la paroisse de Baie-Egmont. En novembre dernier, on a fabriqué quelque 800 pâtés qui ont tous été vendus. Il est peut-être encore temps de commander car on prévoit en faire d'autres en décembre. S'adresser à la paroisse pour en savoir plus. ★

La Journée internationale des bénévoles

Nous, les peuples, avons le pouvoir de changer le monde.

5

LE 5 DÉCEMBRE

La Journée internationale des bénévoles

La Journée internationale des bénévoles (JIB), célébrée le 5 décembre chaque année, est reconnue officiellement par les Nations Unies comme une occasion de rendre hommage aux bénévoles du monde entier pour leur dévouement et leur contribution à la société. La Journée internationale des bénévoles (JIB), célébrée le 5 décembre chaque année, est reconnue officiellement par les Nations Unies comme une occasion de rendre hommage aux bénévoles du monde entier pour leur dévouement et leur contribution à la société.

L'Initiative canadienne sur le bénvolat

L'Initiative canadienne sur le bénévolat (ICB), financée par le Gouvernement du Canada, a pour but d'inciter les Canadiens à participer et à contribuer à la société. L'ICB vise à encourager les citoyens à faire du bénévolat auprès des organismes qui utilisent les services de bénévoles, à faire en sorte que les organismes tirent le meilleur parti de cette contribution et à enrichir l'expérience des bénévoles.

Des réseaux régionaux de ressources bénévoles ont été établis dans chaque province et territoire ayant pour tâche d'identifier les priorités liées au développement des bénévoles dans leurs milieux, ainsi que de fournir des conseils et une orientation aux trois centres pour la réalisation de leurs activités.

Notre Réseau local

Notre mission au Réseau Î.-P.-É. de la ICB (Initiative canadienne sur le bénévolat) est d'aider tous les Insulaires à se voir comme bénévoles. Nous travaillons pour améliorer la capacité des individus aussi bien que les organismes.

En cinq ans, nous espérons que tous les Insulaires se verront comme bénévoles potentiels. Des bénévoles insulaires seront actifs et engagés, s'efforçant à améliorer le sort de leurs communautés. Nous espérons voir des organismes travailler ensemble pour améliorer la vie à l'Î.-P.-É. Nous voulons que le bénévolat ait un sens et soit un engagement pour chaque individu.

En tant qu'individu, si vous ne l'avez pas encore fait, trouvez-vous une cause, un organisme communautaire ou une idée qui vous intéresse et entretenez-la, donnez de vos talents et de vos aptitudes.

Avantages du bénévolat

Le bénévolat peut vous aider à vivre plus longuement, à rencontrer des gens, à apprendre de nouvelles compétences et à aider des organismes, des gens et la planète.

Le bénévolat peut prendre plusieurs facettes – à l'hôpital, au terrain de jeux, au téléphone, à l'ordinateur, autour de la table de cuisine et celle du conseil d'administration. Vous pouvez marteler, balancer un enfant, chanter pour les personnes âgées ou aider quelqu'un à en apprendre sur la vie à l'Î.-P.-É. Vous pouvez préserver notre histoire ou mettre en conserves des fruits pour la cuisine communautaire. Vous pouvez lire à un enfant ou lire des états financiers.

Réseau de l'Île-du-Prince-Édouard
Initiative canadienne sur le bénévolat

Soyez déterminé
à améliorer le sort des enfants.
Travaillez
à protéger l'environnement pour mes petits-enfants.
Mettez votre énergie
au service de la justice sociale pour tous.
Changez une vie.
Changez un quartier.
Changez le monde.

Le bénévolat, des gens ordinaires avec des rêves extraordinaires.

Le logo Coeur de l'action bénévole représente l'esprit qui anime les bénévoles du Canada; il symbolise le service à la collectivité et l'entraide.

Le Réseau Î.-P.-É. de la ICB encourage TOUS les individus à trouver un lieu pour être bénévoles, un groupe à joindre ou quelqu'un à aider. Enrichissez votre vie et la vie de ceux qui vous entourent. Vérifiez notre site Web www.benevoles.pe.ca ou visitez l'Expo du Bénévolat, le jeudi 2 décembre à Charlottetown pour des opportunités de bénévolat ou consultez votre communauté pour quelque chose qui vous intéresse. Amusez-vous!

Le bénévolat est en train de changer. Les Insulaires peuvent apprendre comment les nouvelles réalités, ou dépistages, les responsabilités, la population vieillissante et nos vies trépidantes affectent des organismes et nos compatriotes insulaires. Apprenez-en davantage sur www.benevoles.ca ou sur www.ccp.ca.

« On vit de ce que l'on obtient. On construit sa vie sur ce que l'on donne. » ***Winston Churchill***

Pour remercier quelques-uns des nombreux bénévoles de Î.-P.-É., Robert Maddix de Î.-P.-É.-ICB se joint à Jacinta Stewart (Look Good Feel Better Program) et à Shirley Jay (L'Association des écoles communautaires et bluegrass Î.-P.-É) au «Wednesday Wave » lors de la Semaine nationale du bénévolat, avril 2004.

Le 5 décembre, célébrez la Journée internationale des bénévoles en visitant www.benevoles.ca

MERCI aux bénévoles!!

....~L'Association des enseignantes de langue française ~L'Association des femmes acadiennes et francophones de l'Î.-P.-É.~ Conseil consultatif sur le statut de la femme de l'Île-du-Prince-Édouard ~ Société Saint-Thomas-d'Aquin ~L'Association Touristique Évangéline ~Festivals and Events P.E.I.~CAP-enfants ~ Le Centre d'éducation chrétienne~Le Centre de recherche acadien de l'Île-du-Prince-Édouard ~ Conseil des archives de l'Île-du-Prince-Édouard ~ Le Centre de santé communautaire Évangéline ~Le Centre préscolaire Évangéline~ La Fédération des parents de l'Î.-P.-É.~Le Club 4-H Évangéline ~ Le Club Richelieu Évangéline ~Le Club Richelieu Port-LaJoye ~ Le Comité consultatif des communautés acadiennes (CCCA) ~ Le Comité culturel Évangéline ~ Le Comité culturel Prince-Ouest ~ Le Comité des parents de Summerside ~- Le comité régional La Belle-Alliance ~ Le Comité historique acadien Prince-Ouest inc. ~ Le Comité historique Soeur-Antoinette-DesRoches ~Le Comité Le Bel âge ~ Le Comité pour l'éducation française à Prince-Ouest ~Le Comité régional des Jeux de l'Acadie de l'Î.-P.-É. ltée ~~Le Comité Rév. S.-E.-Perrey ~La Commission de récréation Évangéline inc. ~ Club des Lions Cymbria ~.et plus!

❧ ❧ ❧ ❧ ❧

Expo du Bénévolat

Venez visiter ... Obtenez l'inspiration ... Partez avec des liaisons !

Soyez inspiré par des bénévoles avec de l'expérience et rencontrez des organismes de bénévolat de votre communauté !

CHARLOTTETOWN
le jeudi 2 décembre, 10 heures à 14 heures
Gymnase du Collège Holland, 140, rue Weymouth

HOLLAND COLLEGE — Réseau de l'Île-du-Prince-Édouard Initiative canadienne sur le bénévolat — Avec la participation du gouvernement du Canada — Canada

Contactez-nous:
Réseau Î.-P.-É. de l'Initiative canadienne sur le bénévolat
BBEMA - 1929 chemin Nodd, Emerald
Boîte 8310 RR# 6 Kensington Î.-P.-É. C0B 1M0
(902) 886-2188 sans frais 1.866.568.2188
peivolunteernetwork@bbema.ca www.benevoles.pe.ca

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas forcément celles du ministère du Patrimoine canadien.

Canada

La campagne des Lumières de vie est en cours

La campagne populaire des Lumières de vie a débuté à l'Hôpital du comté de Prince. Cette année, la cérémonie d'illumination, qui aura lieu juste en avant de l'hôpital, se tiendra le mercredi 8 décembre à compter de 18 h. Il s'agit du 10e anniversaire de la campagne qui, depuis ses débuts en 1995, a recueilli plus de 800 000 $ pour l'Hôpital du comté de Prince.

On invite les gens à acheter une lumière à la mémoire d'un être cher ou en hommage à une personne spéciale, et ainsi, aider à illuminer cette magnifique exposition de lumières. L'argent recueilli servira à l'achat d'équipement nécessaire à l'hôpital.

Les trousses des donateurs sont déjà dans de nombreuses boîtes aux lettres; elles sont également disponibles au mail County Fair et au bureau de la Fondation de l'hôpital, situé juste à l'entrée principale de l'hôpital. Tous ceux qui font un don cette année pourront apporter une carte-ornement à la maison, qu'ils pourront placer sur leur sapin de Noël pour commémorer leur participation à la campagne.

La Banque Scotia est fière d'être le commanditaire principal des Lumières de vie. L'appui de la banque et des autres commanditaires aide à couvrir les coûts de production de l'événement.

Marina Trainor, à gauche, présidente du comité des Lumières de vie, avec Arnold Hagen et Gordon Coffin, représentants de la Banque Scotia. ★

Offre d'emploi pour étudiants
Conseillers touristiques

Nous acceptons dès maintenant les demandes d'emploi d'étudiants pour combler des postes de conseillers touristiques dans les centres d'information touristiques pour la saison 2005.

Les personnes intéressées doivent être chaleureuses, ouvertes, responsables et aimer travailler avec le public. La connaissance des différents produits touristiques de l'Île-du-Prince-Édouard sera considérée comme un atout important. Les tâches relatives à ce poste sont les suivantes : renseigner les visiteurs et promouvoir l'Île-du-Prince-Édouard comme une destination touristique par excellence.

Pour avoir le statut d'étudiant comme l'exige le poste, une personne doit fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire à temps plein et y être inscrite depuis au moins un an à l'été de 2005. Cette personne doit aussi avoir l'intention de poursuivre ses études à l'automne 2004.

On peut se procurer une formule de demande d'emploi au Centre d'information touristique de Charlottetown (178, rue Water), dans un des centres d'Accès Î.-P.-E. de la province, ou aux bureaux des services aux étudiants des campus des universités des Provinces maritimes ainsi qu'à ceux du collège Holland. On peut également obtenir des formulaires de demande en ligne en se rendant au www.gov.pe.ca/jobs/.

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le (902) 368-4441.

La date limite pour postuler est le 7 janvier 2005.

Philip Brown
Ministère du Tourisme

Île-du-Prince-Édouard
TOURISME

Le Sommet des femmes 2004 exige une loi anti-pauvreté

On se rappellera que le Sommet des femmes 2004 a eu lieu les 13 et 14 août 2004 dans le cadre du 3e Congrès mondial acadien. Cet événement d'envergure mondiale a rassemblé des regroupements féminins et des personnes provenant des provinces atlantiques et du reste du Canada, de Saint-Pierre et Miquelon, des États-Unis, de France, et du Japon.

Les participantes du Sommet, ayant pris connaissance du profil socio-économique des femmes acadiennes et francophones de l'Atlantique et au niveau national ont participé à une session de travail qui a mené à la décision d'exiger l'adoption d'une loi anti-pauvreté au niveau fédéral.

Cécile Coderre est recherchiste pour le projet de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises sur la pauvreté des femmes francophones et acadiennes vivant en milieux minoritaires au Canada. «On s'aperçoit que les tranches de revenus des femmes francophones au Canada sont très concentrées dans la zone de 15 000 $ et moins. Dans l'Est du Canada, 50 pour cent des femmes sont dans cette tranche de revenu. Le seuil de pauvreté au Canada, pour une personne seule, est d'environ 16 000 $. Alors, on pourrait déjà dire qu'il y a au moins 50 pour cent des femmes dans l'Est du Canada qui vivent sous le seuil de pauvreté», indique Mme Coderre.

C'est en octobre dernier que le Comité organisateur du Sommet des femmes 2004, qui est composé de représentantes des quatre provinces atlantiques, a développé un plan stratégique spécifiant les actions à prendre d'ici 2009 pour la définition et la rédaction des composantes de la loi anti-pauvreté. Ce plan stratégique sera inclus dans les Actes du Sommet des femmes 2004 qui seront publiés en décembre 2004.

La Fédération des Femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse a pour mission de promouvoir l'épanouissement et la valorisation des femmes et jeunes filles francophones et acadiennes néo-écossaises. Sa vision est de contribuer pleinement au développement de cette communauté. ★

Pêches et Océans Canada — Fisheries and Oceans Canada

AVIS

Le directeur général régional, Région du Golfe, ministère des Pêches et des Océans par la présente avise que la zone décrite ci-dessous est fermée pour la pêche des mollusques bivalves dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les eaux près de Cavendish en deçà d'une ligne tracée des coordonnées de quadrillage 468430 5149775, vers le large aux coordonnées de quadrillage 468440 5149990, de là aux coordonnées de quadrillage 469017 5149988, puis, vers la côte aux coordonnées de quadrillage 469017 5149688. (Voir la carte North Cape 21 P/01.)

Remarque : Quand la ligne de démarcation d'un secteur est indiquée par des coordonnées de quadrillage, ces dernières sont établies d'après le système Mercator transverse universel utilisé dans le Système national de référence cartographique, échelle 1:50 000, publié par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources **(Système de référence géodésique nord-américain 1927).**

Voir l'Ordonnance d'interdiction de la pêche du poisson contaminé GSN-2004-31 faite le 19 novembre 2004 et pour de plus amples renseignements communiquez avec votre agent des pêches local ou visitez le site Internet du ministère des Pêches et des Océans, Région du Golfe, sous la rubrique Régistre d'ordonnance, à l'adresse **http://www.glf.dfo-mpo.gc.ca/fi-ip/index-f.html**

L'Ordonnance d'interdiction de la pêche du poisson contaminé GSN-2004-31 entre en vigueur le 22 novembre 2004.

Canada

R.J. Allain
Directeur général régional intérimaire
Région du Golfe

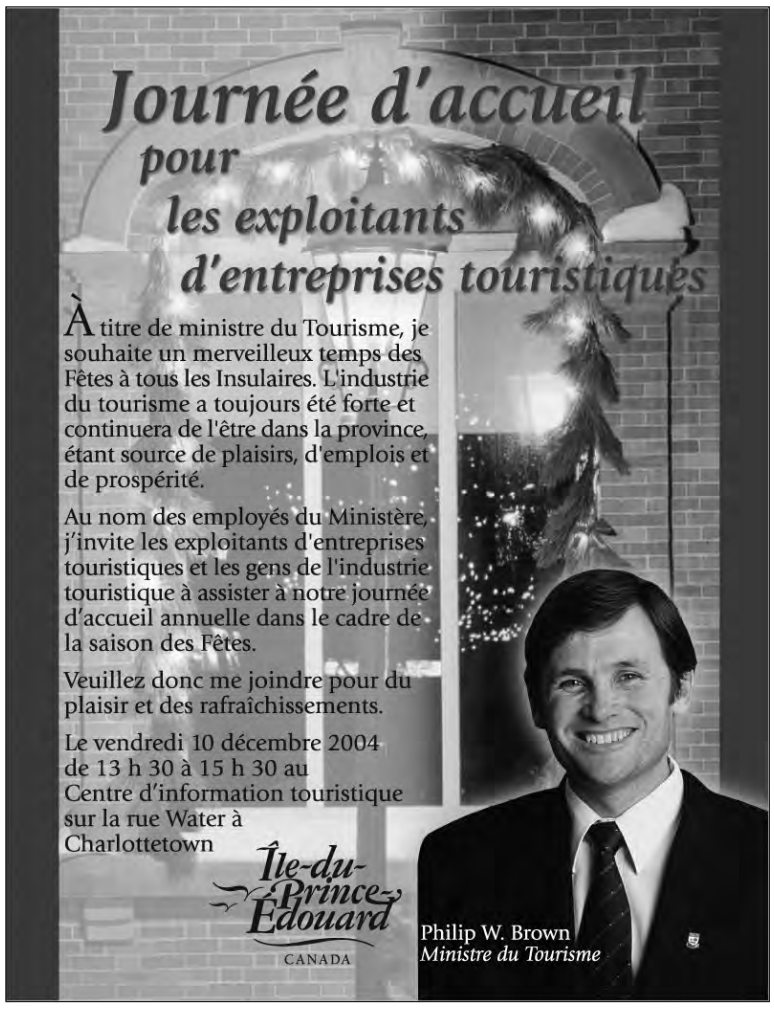

La Fédération des parents de l'Î.-P.-É. est fière de ses accomplissements !

Par François DULONG

Fiers des accomplissements de la FPIPE (Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard), la présidente, Karen Smith ainsi que la directrice de cette fédération, Nicole Drouin, avaient de bonnes nouvelles pour ses membres, lors de la reprise de l'assemblée générale annuelle (AGA), qui s'est finalement tenue mardi dernier, au Centre Belle-Alliance.

Comme le souligne le rapport d'activité, de nombreux efforts et beaucoup d'heures de travail ont été investis dans de nombreux dossiers, au cours de l'année 2003-2004. «Un des grands projets que nous avons réalisé cette année a été la formation des éducatrices», a indiqué Nicole Drouin. La Fédération des parents a en effet réussi à obtenir du financement de Patrimoine canadien, du Gouvernement du Québec ainsi que du Gouvernement de l'Î.-P.-É. qui lui a permis d'offrir deux formations aux éducatrices préscolaires. Selon la présidente Karen Smith, ces formations ont été «très appréciées par tous les participants et ont ouvert les portes pour d'autres formations qui en feront suite dans l'avenir».

Parmi les autres belles réalisations de la FPIPE, mentionnons également le travail qui a été fait dans le dossier scolaire de la région Kings-Est. Beaucoup de revendications ont été faites au cours de l'année 2003-2004 dans cette région. À ce sujet, la présidente a tenu à souligner que, grâce aux efforts de la FPIPE, «du financement a été obtenu de Développement des ressources humaines Canada et de la Commission scolaire de langue française ce qui a permis d'ouvrir le poste d'agent(e) de sensibilisation dans cette région». À cela, il faut ajouter les classes de la maternelle à la 3e année, offertes dans la région depuis la fin de septembre 2003, ainsi que du nouveau service de garde. Tout cela fait dire à la directrice Nicole Drouin que «le partenariat créé avec Kings-Est a été particulièrement bénéfique pour cette région de l'Île». La présidente Karen Smith partage ce sentiment et croit que cette union était «une très bonne chose».

Mentionnons aussi le dossier de la petite enfance sur lequel la FPIPE a mis beaucoup d'énergie, afin que la maternelle soit intégrée dans le système scolaire (concept des Centres de la petite enfance).

Quant au rapport financier, la Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard a affiché un léger déficit, cette année, de l'ordre de 1 549 $, qui a cependant été épongé par les surplus accumulés des années précédentes.

Colette Aucoin, de la Société éducative, est venue, pour sa part, livrer un message concernant l'éducation des adultes. «La Société éducative offre une formation pour les adultes, mais malheureusement, les intervenants ne parviennent pas à rejoindre les parents d'ayants droit», affirme Colette Aucoin, qui ajoute que la majorité des inscriptions viennent des parents des écoles d'immersion. Rappelons que deux services sont offerts par la Société éducative, soit des ateliers sur l'alphabétisation familiale et des ateliers de francisation familiale qui ont tous pour but d'outiller les parents anglophones qui désirent parler en français avec leurs enfants.

Dans un autre ordre d'idée, René Gagnon, qui est sur le comité de parents de l'école François-Buote, a profité de l'assemblée pour solliciter l'appui de la Fédération des parents sur un sujet plutôt délicat, mais qui est, pour plusieurs parents, plutôt préoccupant. Il s'agit de l'inscription de plus en plus importante d'anglophones dans les écoles françaises. «On accepte des anglophones qui ne sont pas des ayants droit à l'école François-Buote et je ne suis pas vraiment d'accord avec ça», a lancé René Gagnon, tout en ajoutant «que cela enlève des chances à de véritables ayants droit de pouvoir s'inscrire aux écoles auxquelles ils ont droit». Nicole Drouin a invité ce dernier à faire parvenir une lettre à la FPIPE, tout en lui recommandant de discuter d'abord de ce point à la prochaine réunion de la Commission scolaire de langue française.

À gauche, la présidente de la Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard, Karen Smith, en compagnie de sa directrice, Nicole Drouin. ★

Obligations d'épargne du Canada
un excellent mode d'épargne. c'est garanti.

Il arrive souvent que les enfants n'apprécient pas dans l'immédiat
les cadeaux reçus sous la forme d'Obligations d'épargne du Canada,
à moins d'être ravis d'admiration devant l'attrait irrésistible de l'emballage.

Vous êtes à la recherche d'un cadeau qui ne manquera pas de susciter de l'intérêt? Optez pour les Obligations d'épargne du Canada. C'est le genre de cadeau qui ne cesse de fructifier. Achetez-en auprès de votre institution bancaire ou financière, ou commandez-en directement. N'oubliez surtout pas de réclamer une carte-cadeau gratuite afin de faire savoir à un être cher qu'il recevra sous peu un cadeau du Canada.

Pour tout achat direct, rendez-vous au **www.oec.gc.ca** ou composez **1 888 773-9999.**

Canada

SPORTS

Un bon début de saison pour les Bantam filles

(M.E.) L'équipe Bantam filles de la région Évangéline parrainée par Wellington Esso est la seule équipe fille du regroupement du hockey mineur Évangéline. L'année dernière cette équipe s'est retrouvée championne au niveau provincial. L'année 2004-2005 débute assez bien pour l'équipe entrainée par Robert Arsenault, Suzanne Richard et Charline Arsenault. Sur la photo, on voit les membres de l'équipe rangée arrière, Robert Arsenault, chef entraîneur, Suzanne Richard, Rachel MacArthur, Melanie Noye, en avant, Karen Gallant, Gisèle Gallant, Samantha Enman, Leah Mundy, Kelsey Goodwin et Meagan Arsenault et bien sûr la gardienne de but Lise Williams. Les filles venaient de remporter une partie 10 à 0 contre North River le sa medi 27 novembre. Le dimanche 28 novembre elles ont perdu 1 à 0 contre l'équipe de Summerside. ★

Ligue acadienne de quilles - le vendredi 26 novembre 2004

CLASSEMENT CUMULATIF

	Équipe	Points de la semaine	Points totaux
· 1	50 Plus	6,5	94,5
· 2	Les Mélis-Mélos	9,5	93,5
· 3	Les Ouaouarons	17	91
· 4	Les Grincheux	9	82
· 5	Adorables	13	81
· 6	Les Passe-Partout	8	77

Meilleures moyennes :

Hommes

Marcel Bernard	188
Johnny Arsenault	183
Claude Gallant	181
Urbain Arsenault	177
Victor Arsenault	168
Albert Arsenault	163
Edmond Gallant	162
Lucien Bernard	161
Alcide Bernard	160
Julien Bernard	156

Femmes

Jeannita Bernard	189
Zelma Hashie	173
Lucia Cameron	166
Barb Gallant	166
Zita Gallant	161
Ghislaine Bernard	156
Jeannette Gallant	154
Alvina Bernard	152
Corinne Arsenault	151
Gloria Gallant	144

+ haut Simple de la semaine :

Hommes

Lucien Bernard	238
Ryan Gallant	205
Julien Bernard	199

Femmes

Jeannita Bernard	248
Ghislaine Bernard	204
Zelma Hashie	202

+ haut Simple de la saison :

Hommes

Marcel Bernard	298
Johnny Arsenault	295
Claude Gallant	266

Femmes

Jeannita Bernard	248
Lucia Cameron	240
Corinne Bernard	229

+ haut Triple de la semaine :

Hommes

Lucien Bernard	555
Urbain Arsenault	524
Ryan Gallant	523

Femmes

Jeannita Bernard	608
Barb Gallant	554
Zelma Hashie	521

+ haut Triple de la saison :

Hommes

Johnny Arsenault	682
Marcel Bernard	681
Jean Louis LeBel	632

Femmes

Jeannita Bernard	608
Zelma Hashie	583
Lucia Cameron	577★

Le Rocketon Brad Richards rapporte 54 425 $ à l'Association de hockey mineur provincial

(F.D.) Le Rockethon Brad Richards a permis à l'Association de hockey mineur de l'Île-du-Prince-Édouard d'amasser la somme de 54 425 $. Deux jeunes hockeyeurs, soit Jonathan Cudmore (de l'Association de hockey mineur de Pownal, en avant à gauche) et Brad Marsh (de l'Association de hockey mineur de Sherwood en avant à droite) ont accepté le chèque pour l'Association, lors d'une remise officielle, qui a eu lieu sur la patinoire du Centre civique, à Charlottetown. Debout et tenant le chèque, il y a, de gauche à droite, James Cudmore (gérant de la Banque Scotia de la succursale de Sherwood), John Clements (président de l'Association de hockey mineur de l'Î.-P.-É.), Serge Savard Jr (président et directeur général du Rocket), Brad Richards ainsi que Gary Connelly (vice-président aux ventes et au marketing du Rocket). Photo : Alanna Jankov (photographe de l'équipe) ★

Jeux de l'Acadie : un volet d'automne aux Jeux régionaux est introduit

(J.L.) La Société des Jeux de l'Acadie a lancé dernièrement une série de nouveautés dans le fonctionnement des Jeux de l'Acadie, principalement en ce qui a trait à la programmation sportive. Toutes les nouveautés annoncées seront appliquées dès 2005, lors de la finale qui aura lieu à Beresford au Nouveau-Brunswick

Parmi ces nouveautés, il y a l'introduction d'une possibilité pour les Comités régionaux ou provinciaux d'organiser des Jeux régionaux, volet d'automne.

Les buts de cette nouveauté sont nombreux et visent surtout à augmenter la participation.

• Permettre aux athlètes de pratiquer plus d'un sport. Par exemple, un jeune qui aurait été éliminé dans un sport au volet d'automne pourrait se reprendre dans un autre sport lors des Jeux régionaux.

• Donner la possibilité aux petites écoles de présenter plus qu'une équipe sportive;

• Aider les régions face à la diminution du nombre d'élèves dans plusieurs écoles;

• Faciliter le déroulement des compétitions des Jeux régionaux pour les sports externes face à la longueur des saisons dans plusieurs régions de la SJA.

Pour les Jeux régionaux-volet d'automne, les catégories d'âges admissibles seront les mêmes que cette de la Finale des Jeux de l'Acadie concernée, et on précise qu'il n'y aura pas de cérémonies d'ouverture et de fermeture aux Jeux régionaux-volet d'automne. ★

Un don pour l'avenir en mémoire du passé

La Société Saint-Thomas-d'Aquin existe depuis 1919 et a toujours eu en priorité l'éducation des Acadiens, Acadiennes et francophones de l'Ile.

En l'année 1937, l'un des pionniers de la SSTA, feu J. Henri Blanchard s'est fait véritable apôtre pour aller chercher au Québec des appuis auprès des collèges classiques, des académies, des universités et des couvents pour que des étudiants acadiens de l'Île soient éduqués gratuitement dans leurs institutions. En 1938, 12 boursiers étaient acceptés au Québec et l'année suivante, il y en a eu 22.

C'est en 1948 que la Société Saint-Thomas-d'Aquin lance une première campagne de financement pour supporter les Acadiens et Acadiennes qui poursuivent des études postsecondaires en français. C'est ainsi que la Fondation acadienne d'aide aux étudiants est créée et, grâce au bénévolat et à la générosité des membres, a offert plusieurs prêts et bourses aux étudiants.

De nos jours, la Fondation continue d'attribuer des bourses d'études pour encourager les étudiants et étudiantes de poursuivre leurs études en français. Chaque année, la Fondation distribue onze bourses pour une valeur totale de 7 500 $. Ces sommes proviennent des intérêts seulement et il est toujours un défi de renflouer ce fonds pour répondre aux besoins.

La SSTA a mené une campagne de financement d'envergure en 1997 et une deuxième collecte s'est organisée en 2002 qui a permis de stabiliser le fonds de bourses mais sans plus.

Malgré tous ces efforts, la SSTA constate qu'il faut continuellement remettre cette priorité de l'avant pour investir dans la poursuite des études postsecondaires en français. En effet, l'avenir demeure toujours à l'éducation et une éducation en français de qualité est primordiale pour l'avenir de la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard.

La SSTA relance la Fondation acadienne d'aide aux étudiants et étudiantes et invite la population à contribuer soit par un don testamentaire et aussi par un don en mémoire d'un être cher.

Des cartes de don en mémoire d'un être cher sont disponibles à la Société Saint-Thomas-d'Aquin ou dans les comités régionaux de votre région. Elles sont aussi disponibles au Salon funéraire Évangéline. Vous pouvez vous procurer ces cartes et les laisser avec votre don à n'importe quel salon funéraire qui nous les transmettra par la suite.

Si vous préférez, vous pouvez faire parvenir votre don directement à la Fondation acadienne d'aide aux étudiants et étudiantes. Un reçu d'impôt vous sera envoyé sur demande et la SSTA se fera porte-parole auprès de la famille éprouvée pour faire connaître votre don.

En ce qui concerne un don testamentaire à la Fondation, votre conseiller financier pourra vous guider dans ce processus ou la SSTA pourra vous donner des renseignements à ce sujet.

Vous pouvez être assuré qu'en faisant un don à la Fondation acadienne d'aide aux étudiants et étudiantes, c'est toute la communauté acadienne et francophone de l'Î.-P.-É. qui en sera bénéficiaire pour l'avenir. ★

Erratum

Une erreur s'est malheureusement glissée dans notre parution du 24 novembre : à la page 19 pour l'équipe Midget AA, il aurait fallu lire Mitchell Caissy au lieu de Tyler Caissy. Toutes nos excuses.

Une carrière ça se cultive

Chef d'équipe, Service à la clientèle

Durée de 13 mois

Nous désirons que vous dirigiez, conseilliez et inspiriez une équipe de soutien en plus de transmettre votre passion du service à la clientèle aux autres.

Vous devrez gérer une charge de travail diverse, notamment fournir un soutien confidentiel et technique aux directeurs de district et au personnel d'évaluation. Vos excellents antécédents sur les plans administratifs et techniques vous aideront à encadrer le personnel relativement à des tâches administratives et à des logiciels.

Vous avez une expérience manifeste au sein des secteurs agricoles ou des secteurs des services financiers commerciaux et comptez au moins un an d'expérience connexe. Nous prendrons en considération les candidats ou les candidates ayant une combinaison équivalente d'éducation et d'expérience. Ce poste est à Charlottetown.

Au service de l'agriculture canadienne

Nous sommes à la recherche de personnes enthousiastes, dont les idées innovatrices et l'éthique de travail aideront FAC à contribuer à la réussite de ses clients. Notre système de rémunération axé sur le rendement est très concurrentiel et reconnaît l'innovation, la détermination et les résultats. Nous offrons à nos employés une foule d'occasions de formation et de perfectionnement professionnel.

FAC contribue à la croissance, à la diversification et à la prospérité des agriculteurs et des agri-entrepreneurs canadiens. Son effectif de 1000 personnes, passionné d'agriculture, travaille dans 100 bureaux situés, pour la plupart, en milieu rural canadien. Un portefeuille de prêts sain de 10 milliards de dollars et 11 exercices consécutifs de croissance du portefeuille témoignent du succès de ses clients. Nous redonnons aux communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons en versant deux p. 100 de nos profits à des œuvres de bienfaisance actives dans le secteur agricole.

Si les affaires agricoles vous intéressent, faites parvenir votre curriculum vitae d'ici le 7 décembre 2004 en précisant vos attentes salariales, et mentionnant le numéro de concours (109-04/05), par la poste à Ressources humaines, Financement agricole Canada, 1800, rue Hamilton, C.P. 4320, Regina (SK), S4P 4L3 par télécopieur au (306) 780-5508, ou par courrier électronique, à rh-hr@fac-fcc.ca

www.fac-fcc.ca

Nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue. Les agences sont priées de s'abstenir. Nous souscrivons aux principes de l'équité en matière d'emploi. Si vous faites partie d'un groupe désigné, n'hésitez pas à l'indiquer.

Financement agricole Canada
L'agriculture... notre raison d'être.

Canada

La Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard (FCPÉ)
est à la recherche d'une personne pour le poste suivant :

- DIRECTION GÉNÉRALE -

Sous la direction du conseil d'administration et en accord avec les politiques de la FCÎPÉ, la direction générale est responsable de la gestion des affaires de l'organisme provincial, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la planification stratégique et des budgets qui en découlent, de la représentation de l'organisme auprès des instances gouvernementales et des partenaires des secteurs culturels et artistiques, de la coordination des projets, des communications, ainsi que de la gestion du personnel.

EXIGENCES :

Un baccalauréat en administration ou dans une ou plusieurs disciplines artistiques, ainsi que trois années d'expérience dans des postes de gestion des arts ; ou un diplôme d'études postsecondaires avec cinq ans d'expérience dans des postes de gestion des arts.

COMPÉTENCES :

- Connaissance du milieu culturel et artistique de l'Île-du-Prince-Édouard ;
- Maîtrise du français et connaissance de l'anglais un atout ;
- Compétences en coordination de projets et en administration de budgets ;
- Maîtrise des nouvelles technologies et des logiciels de traitement de textes ;
- Connaissance en comptabilité et du logiciel Simple Comptable ;
- Connaissance des structures gouvernementales et des programmes de financement reliées aux événements culturels et artistiques et au développement communautaire ;
- Aptitudes en communication et capacité de travailler en équipe et d'adaptation ;
- Compétences en gestion de personnel.

Salaire : de 29 500 à 40 000 $, en fonction de l'échelle salariale rattachée au poste et de l'expérience et des compétences de la personne choisie.

Veuillez envoyer votre curriculum vitæ accompagné d'une lettre décrivant vos compétences et vos intérêts pour le poste pour le **17 décembre 2004**, par la poste ou par télécopie :

Mme Johanne Poirier, vice-présidente
La Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard
5, promenade acadienne, Charlottetown, PE, C1C 1M2
www.fcipe.ca téléc. : (902) 566-5989

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Lieu de travail : Charlottetown (avec de nombreux déplacements en Province, dans les autres provinces de l'Atlantique et occasionnellement au pays).

Le spécialiste des frontières de l'ambassade des États-Unis présente les plus récentes exigences en matière de frontières

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour cette présentation d'information

le mercredi 8 décembre 2004, à 14 h 00, à l'hôtel Delta Prince Edward

Conférencier invité :
M. Éric Couture, Attaché adjoint, Opérations commerciales, U.S. Customs and Border Protection, ambassade des États-Unis à Ottawa

La présentation de M. Couture mettra l'accent sur les exigences du Customs Border Protection (CBP) américain, en vertu de la U.S. Trade Act, afin de recueillir certaines données électroniques sur le fret avant qu'une cargaison n'entre aux É.-U. ou en sorte par un moyen de transport commercial quelconque. Depuis le 15 novembre 2004, le CBP demande que le seul moyen de traverser la frontière dans le cadre d'importations vers les É.-U. soit en vertu de EXPRESS, PAPS ou BRASS. Le CBP a mis au point un programme du nom de Automated Commercial Environment (programme de commerce automatisé) qui fait présentement l'objet de modifications en vue d'améliorer la circulation des produits commerciaux et la sécurité à la frontière américaine. Ce programme amorce une phase importante de son expansion grâce à l'adoption du Automated Truck Manifest.

La séance fournira des mises à jour sur les initiatives suivantes :

- C-TPAT (Customs Trade Partnership Against Terrorism)
- EXPRESS (programme d'expéditions rapides et sécuritaires)
- PAPS (Pre-Arrival Processing System)
- Système d'information avancée sur les marchandises
- ACE (Automated Commercial Environment)
- Bioterrorism Act
- Autres (ex : codage préalable des normes d'harmonisation)

La présentation d'information est gratuite, mais vous devez réserver votre place en communiquant avec Tara Lea, conseillère en sécurité des exportations d'Équipe Commerce Î.-P.-É., par courriel à tilea@gov.pe.ca ou par téléphone au 368-4474.

NOËL APPROCHE...

Voici une idée de cadeau pour la personne spéciale sur votre liste :

ABONNEMENT au journal **La Voix acadienne** pour un an à l'Î.-P.-É. pour seulement **20 $**, et **30 $** pour ailleurs au Canada.

Cette offre sera en vigueur jusqu'au 20 décembre 2004.

★ À noter : Encore plus, nous offrons un **TARIF SPÉCIAL POUR ÉTUDIANT.E.S**
Prenez contact avec Marcia ou Michelle pour en savoir davantage (902) 436-6005.

DÉTACHEZ LE COUPON-RÉPONSE CI-JOINT ET ENVOYEZ-LE AVEC VOTRE PAIEMENT

Nom et adresse de la nouvelle/du nouvel abonné.e :

_____

_____

Votre nom et votre numéro de téléphone :

_____

Postez à : La Voix acadienne
5, Ave Maris Stella
Summerside (Î.-P.-É.)
C1N 6M9

Vous pouvez aussi venir en personne; nous offrons le service de carte Master Card ou VISA et Interact.